



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

RAPPORT ANNUEL 2022



Sommaire

02 RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

04 MISSIONS ET ORGANISATION

- Nos missions et notre organisation
- Nos adhérents dans nos instances
- Démarrage de notre site internet en 2022
- L'activité du Bureau de Normalisation au sein du CFONB en 2022

14 AUTOUR DES PÔLES

- Les organes de fonctionnement
- Les 4 Pôles du CFONB au 31/12/2022

16 L'ACTIVITÉ DES PÔLES EN 2022

Instruments de paiement

Standards et évolution numérique

Contributions transverses

Réglementation et conformité

Les communications 2022 du CFONB

58 NOTRE FILIALE EBICS SC

- EBICS SC
- Working Group EBICS

60 ÉVÈNEMENTS DU CFONB

- 14/04/2022 : Atelier Migration ISO 20022
- 13/05/2022 : Rencontre avec l'AMAF
- 07/10/2022 : Atelier FICOPA

66 AUTRES CONTRIBUTONS

- AFEPAME
- AMAF
- OPT de Nouvelle Calédonie
- IEOM

68 AUTOUR DE LA COMMUNICATION

- Renouvellement de la marque CFONB
- Le livret "La vie des Pôles"



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires





Marie-Anne LIVI
Présidente

Le mot de la Présidente

Chers collègues, chers partenaires,

En tant que Présidente du CFONB, je suis très honorée de vous adresser ces quelques mots à l'issue de ma première année de mandat pour accompagner la publication du rapport d'activité de notre association.

En propos introductif, je partage avec vous la conviction que l'année 2022 nous a rassurés sur les fondamentaux du CFONB et sur sa capacité de résilience. L'activité a, comme vous le lirez, tenu toutes ses promesses et c'est de bonne augure dans la perspective des travaux qui nous attendent en 2023.

La refonte de notre site internet offre un nouveau potentiel pour automatiser les processus, tant en interne qu'en externe et offre une belle vitrine à nos activités. La diffusion de nos communications sont toujours reconnues et très appréciées, nous vous en remercions.

Nous avons également modifié les statuts de l'organisation, ce qui nous a permis d'intégrer le travail à distance dans nos instances. Après cette période compliquée de pandémie, nous pouvons aujourd'hui assurer la continuité de nos activités, groupes de travail ou réunions du Bureau et Conseil en toute sérénité.

Le point majeur de cette année 2022 est bien-sûr l'obtention de l'agrément du CFONB en tant que Bureau de Normalisation, et ce pour une durée de 4 ans*.

Il est à noter, lors de l'audition du 24 novembre 2022 que le responsable du SQUALPI et le représentant du ministre ont souligné le bon fonctionnement du CFONB en tant que Bureau de Normalisation et seraient intéressés à intervenir pour présenter la stratégie nationale et européenne en terme de normalisation. Nous planifions un événement dédié à la normalisation en fin d'année.

Cette année, le rôle du CFONB sur les thèmes autres que les paiements s'est fortement accru, c'est pourquoi une nouvelle feuille de route est en cours de construction en 2023, avec notamment une revue de nos interactions avec l'écosystème et les possibilités d'amélioration. Ce sera bien-sûr l'occasion de mettre en avant les points forts en terme de valeur pour les établissements.

Certains mandats vont être renouvelés en 2023. Ils seront ratifiés lors du Conseil d'Administration du mois de mars. Je ne peux terminer cet édito sans avoir une pensée toute particulière pour notre collègue Patrice Hertzog dont la disparition l'année dernière nous a beaucoup affectés.

Je remercie tous les contributeurs qui, par leur investissement, font du CFONB un organe important de l'écosystème bancaire, reconnu et apprécié.

**L'agrément du CFONB en tant que Bureau de Normalisation pour une durée de 4 ans à partir de janvier 2023 a été signé par le ministre de l'économie et des finances. Cette décision a été publiée au journal officiel du 05 décembre 2022.*

Retour sur l'année 2022

JANVIER

- **19**
 - Organisation d'un webinar par le CFONB autour du site internet
- **22**
 - Démarrage du nouveau site internet du CFONB
- **25**
 - Nomination de Sébastien Courtellemont (BNPP) (en remplacement de Stanislas Teyssier-d'Orfeuillade (BNPP), retraité) à l'animation des GT du Pôle C :
 - - "Instruments financiers"
 - - "Refonte du cahier des charges des Opérations non admises au Dépositaire Central"
 - Nomination de Isabelle Valdes-Curien (BdF) (en remplacement de Raymond de Pastor, appelé à d'autres fonctions) à l'animation (suppléante) du GT "Filière fiduciaire" du Pôle A
 - Bureau du Conseil
 - Traduction de la norme française NFZ 42-013

FÉVRIER

- **16**
 - Board EBICS
- **28**
 - Comité Financier

MARS

- **09**
 - Conseil d'Administration
- **21**
 - Diffusion du Rapport annuel 2021 du CFONB et du Rapport d'activité du CFONB, Bureau de Normalisation
- **31**
 - Audition du CFONB par le Comité d'Audit et d'Évaluation de l'AFNOR dans le cadre du renouvellement de l'agrément Bureau de Normalisation du CFONB auprès du SQUALPI

AVRIL

- **05**
 - Bureau du Conseil
- **08**
 - Board EBICS
- **14**
 - Atelier "Migration ISO 2022" organisé par le CFONB (voir page 60)

MAI

- **13**
 - Rencontre AMAF à Monaco (voir page 62)
- **17**
 - Assemblée générale EBICS SC
 - Remplacement de l'actionnaire STUZZA par PSA suite à leur fusion
- **18**
 - Réunion du RMG autour de la migration ISO 2022

JUIN

- **02**
 - Organisation d'un webinar par le CFONB autour du site internet
- **08**
 - Assemblée générale mixte : Changement des statuts du CFONB
 - Conseil d'Administration
 - Renouvellement des mandats pour 3 ans de :
 - - Groupement des Cartes Bancaires CB
 - - HSBC Continental Europe
 - - OCBF
 - Nouvelle fiche de mission élaborée pour le GT AIGCEV
 - Le GT "eIDAS" est renommé "Règlement eIDAS et nouveaux services de confiance"
 - Renouvellement de Laurent Lafeuillade (SG) à la Présidence de la Commission de Normalisation - Services financiers - sécurité (CN2)
 - Nomination de Valérie Deschamps (SG) à l'animation du Comité de Pôle A Instruments de paiement en remplacement de Laurent Lafeuillade (SG) appelé à d'autres fonctions

JUIN

08

- Nomination de Hafid Baouz (FBF) à l'animation (suppléant) du Comité de Pôle D Réglementation et conformité en remplacement de Christel Gourlet (FBF) appelée à d'autres fonctions
- Nomination de Marc-Antoine Jambu (BdF) à l'animation (suppléant animateur secrétaire) du GT "évaluation des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement" du Pôle D en remplacement de Christelle Guiheneuc (BdF) évoluant vers d'autres fonctions

JUILLET

05

- Bureau du Conseil
- Création d'un GT "Dématérialisation des processus bancaires" dépendant du Pôle B animé par Yves Le Querrec (LBP)
- Création d'un GT "Dématérialisation du droit au compte" dépendant du Pôle D animé par Mark Béguéry (BdF), Benoît Ehret (BdF) et Angélique Hérody (BdF) (animatrice secrétaire)
- Nomination de Marc Bagnoli (BdF) à l'animation (suppléant) du GT "Fichiers d'incidents de paiement" du Pôle D
- Participation de l'AFNOR au GT "Archivage Numérisation et Gestion du Document" du Pôle B

21

- Renouvellement de la marque CFONB pour une période de 10 ans (voir page 68)

SEPTEMBRE

12

- Board EBICS

13

- Conseil d'Administration

15

- Fin de stage de Fady Djilla

21

- Réunion EBICS à Hambourg

30

- Clôture du GT "Refonte site internet du CFONB"

OCTOBRE

07

- Atelier FICOBA organisé par le CFONB (voir page 64)

18

- Participation de l'AFEPAME au GT "Prévention de la Fraude sur les Moyens de Paiements Scripturaux"

NOVEMBRE

07

- Comité Financier

07 au 11

- Réunion TC68 à Oslo

22

- Bureau du Conseil
- Mise à jour du livret concernant "l'organisation du CFONB autour de la vie des Pôles" (voir page 68)

24

- Board EBICS
- Audition SQUALPI dans les locaux de la DGE pour le renouvellement de l'agrément du CFONB, en tant que Bureau de Normalisation

DÉCEMBRE

05

- Le CFONB, Bureau de Normalisation a été agréé Bureau de Normalisation pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023 (voir page 13)

06

- Conseil d'Administration
- Nominations de :
 - Jeremy Neil Allam (CNM) à l'animation (suppléant) du Comité de Pôle C
 - Yves Le Querrec (LBP) à l'animation du GT "Dématérialisation des processus bancaires" du Pôle B
 - Pierre Bienvenu (BdF) à l'animation du GT "Evolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement" et Julien Lasalle (BdF), animateur suppléant



Petite pensée pour le départ tragique de Patrice Hertzog survenu le 05 novembre 2022



Missions et organisation

Nos missions

ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux du CFONB s'inscrivent dans le cadre devenu européen et international de l'évolution des moyens et services de paiement et des instruments financiers. Ses missions générales consistent à :

- Favoriser et organiser l'élaboration et la définition de règles professionnelles et de standards pour leur utilisation en France, tant pour les relations entre établissements de crédit que pour celles entre ces établissements et leurs clients,
- Se coordonner avec tout organisme privé ou public national, européen ou international, et en particulier auprès de l'Etat et des Administrations françaises, de la Banque de France, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne, etc.
- Etablir des relations utiles de concertation et de coopération avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles, françaises, européennes et internationales.

Dans ce cadre, l'Association engage directement, ou en liaison avec d'autres organismes de Place, toute(s) action(s) pour la défense des règles et standards de son ressort.

Ainsi, le CFONB contribue à l'activité des groupes de travail de l'EPC (les experts français mandatés s'appuyant sur les différents groupes de travail du CFONB) et du Comité National des Paiements Scripturaux.

NORMALISATION

L'activité 2022 du Bureau de Normalisation au sein du CFONB se trouve en page 13

En vertu du décret n° 2009-697 et suite à décision du 5 décembre 2022 par le délégué interministériel aux normes, Mr Patrick Stefanini, dépendant du ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté numérique, le CFONB est agréé Bureau de Normalisation pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

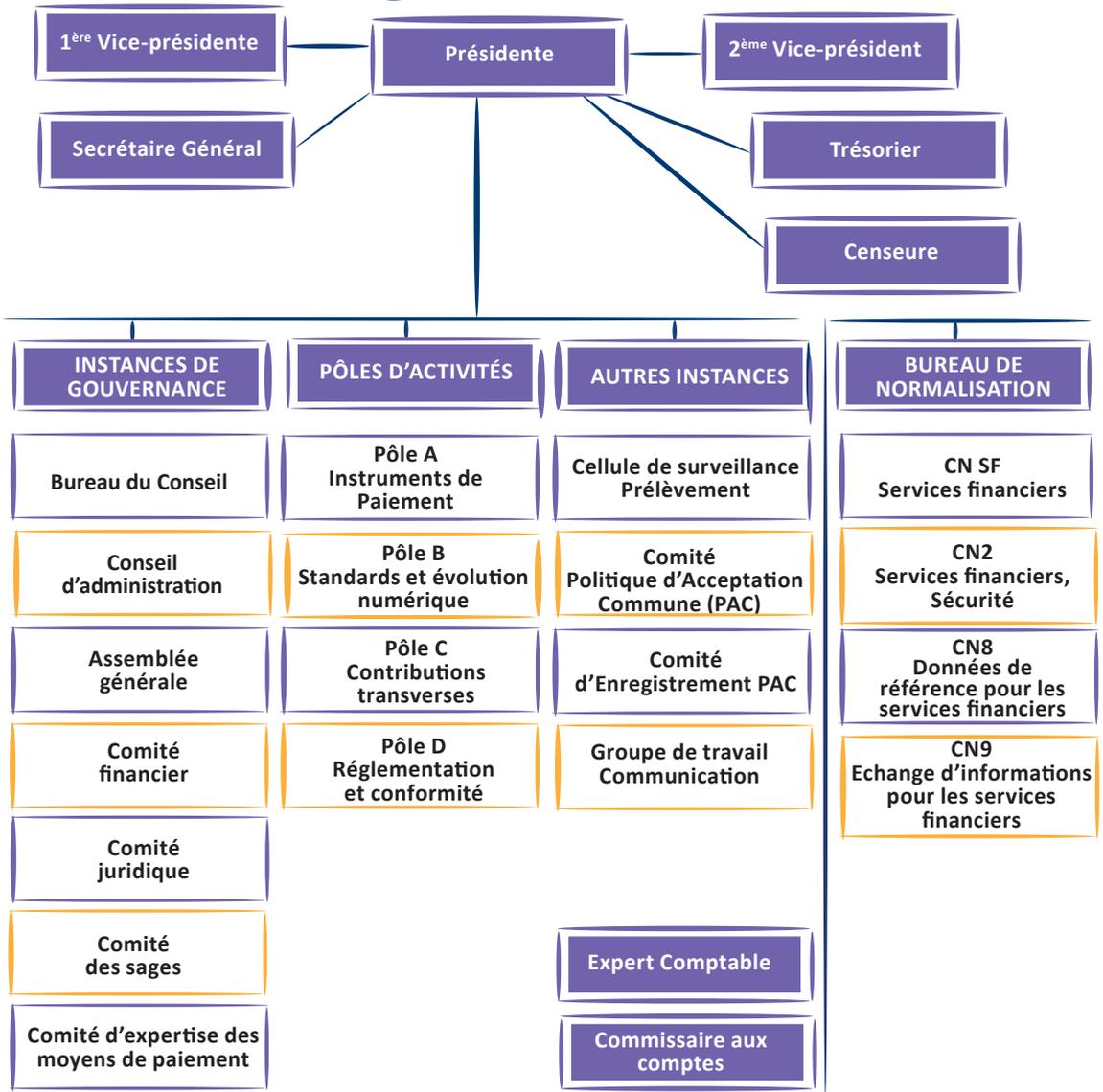
En tant que Bureau de Normalisation par délégation d'AFNOR pour le domaine financier, il contribue en liaison avec les acteurs concernés, à :

- Elaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales,
- Définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et à en informer les acteurs concernés,
- Alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

Suite aux différents audits menés avec l'AFNOR et le SQUALPI¹, le dernier agrément a été délivré le 5 décembre 2022 (publication au Bulletin Officiel) pour une durée de 4 ans à partir du 1^{er} janvier 2023.

¹ SQUALPI : Sous-Direction de la qualité pour l'industrie et de la normalisation, dépendant du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Notre organisation en 2022



Le Secrétariat du CFONB en 2022



Le CFONB
c'est surtout la
communauté des
animateurs et des
experts

Nos adhérents dans nos

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Claudine HURMAN
1^{ère} Vice-présidente du CFONB
Banque de France



Yves LE QUERREC
2^{ème} Vice-président du CFONB
La Banque Postale



Frantz TEISSEDRÉ
Trésorier du CFONB
Groupe Société Générale



Marie-Anne LIVI
Présidente du CFONB



Céline RINGOT
Censeur
La Banque Postale



Eric VÉRONNEAU
Groupe BPCE



Chantal ROUX
BNP Paribas



Patrick BIELSA
Secrétaire Général
du CFONB



Pierre EPAILLARD
Chargé de mission
du CFONB



Sophie GIORGI
Groupe Crédit Agricole



Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel



Jérôme RAGUÉNÈS
Fédération Bancaire
Française



Yves-Marie LEGRAND
ASF



José MORATA
Caisse des Dépôts
et Consignations



Frédéric GERMAIN
Euroclear



Philippe GERVOLINO
OPT
Nouvelle Calédonie



Etienne FRANZI
AMAF



Jean-Marie VALLÉE
STET



Alain REY
Groupement des Cartes
Bancaires CB



Mireille MERCIER
OCBF



Arnaud GRASS
HSBC



instances au 31/12/2022

LE BUREAU DU CONSEIL



Claudine HURMAN
1^{ère} Vice-présidente du CFONB
Banque de France



Yves LE QUERREC
2^{ème} Vice-président du CFONB
La Banque Postale



Frantz TEISSEBRE
Trésorier du CFONB
Groupe Société Générale



Marie-Anne LIVI
Présidente du CFONB



Patrick BIELSA
Secrétaire Général du CFONB



Membres
fondateurs et
de droit



Eric VÉRONNEAU
Groupe BPCE



Chantal ROUX
BNP Paribas



Pierre EPAILLARD
Chargé de mission du CFONB



Sophie GIORGI
Groupe Crédit Agricole



Bruno MEYER
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel



Jérôme RAGUÉNÈS
Fédération Bancaire
Française

LES ANIMATEURS DE PÔLE



Valérie DESCHAMPS
Société Générale

Pôle A
Instruments
de paiement



Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Pôle B
Standards et
évolution
numérique



Ivan HUANT
BPCE

Pôle C
Contributions
transverses



Julien LASALLE
Banque de France

Pôle D
Réglementation
et conformité



Missions et organisation

Démarrage de notre site internet en 2022

L'ancien site internet du CFONB utilisait une technologie obsolète dont la maintenance n'était plus assurée en début 2022. Un groupe de travail avait été créé en février 2021 pour suivre et piloter la refonte du site.

Le démarrage du nouveau site a eu lieu le 18 janvier 2022, en ligne avec l'objectif d'un nouveau site opérationnel au premier trimestre 2022.

Les changements entraînés par ce nouveau site sont :

- Une interface nouvelle et plus moderne
- 4 nouvelles familles de fonctionnalités
- Des temps de réponse plus rapides

L'évolution du site CFONB au fil des années

Accueil >

CFONB
Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

Glossaire Sites utiles Contacts

Accès Extranet CFONB

Le CFONB
Documentations

Recherche [] ok

Recherche Avancée

Aide à la recherche

Plan du Site

Légende

- fichier Word téléchargeable
- fichier Excel téléchargeable
- PDF téléchargeable
- lien interne
- lien externe
- fichier audio associé
- fichier vidéo associé

Editorial

Bienvenue sur le site du CFONB (Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires)

Chers visiteurs,

Bienvenue sur le site du Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires. Vous y trouverez une présentation générale du CFONB : son rôle, sa structure et la liste de ses membres.

[Lire la suite de l'éditorial du Président du CFONB](#)

Actualités CFONB

► **LA POLITIQUE D'ACCEPTATION COMMUNE**

La PAC précise le cadre fonctionnel, technique et juridique que les établissements financiers ont élaboré pour permettre la multi-acceptance des certificats électroniques.

Pour consulter la documentation relative à la PAC et accéder aux bordereaux de demande de référencement, [cliquez ici](#).

Le virement SEPA
Version 2.0 - 02/2009

Référencement EBICS
Accès au formulaire

Référencement PAC - Famille de certificats
Accès au formulaire

Référencement PAC - Application
Accès au formulaire

Contrat cadre ETEBAC 5
Version Octobre 2005

EBICS - Guide de mise en œuvre
Version 1.2

Accueil Associations, Fonds... ARBA2019 Nouvel langage i-Tune Expert

CFONB
Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

Qui sommes-nous ? Espace documentaire Normalisation Communications CFONB Rencontres / Ateliers

Rechercher []

Revue ANUE 2019
Avec accès | Avec profil | Documentation

Atelier thématique du CFONB, le 6 février 2019

Le atelier thématique du CFONB du 6 février 2019 aura consacré à la "Digitalisation électronique de l'acte d'admission de dépôt". Veuillez trouver ci-joint le programme détaillé en cliquant sur...

Lire la suite

ACTUALITÉS

mar. 24 fév. 2019
Marianne YDU, nouvelle présidente du CFONB
Lire la suite

jan. 10 fév. 2019
Storage national des moyens de paiement scripturaux
Lire la suite

jan. 07 jan. 2019
Atelier thématique du CFONB, le 6 février 2019
Lire la suite

mar. 19 déc. 2018
Atelier thématique du CFONB, le 16 janvier 2019
Lire la suite

mar. 14 nov. 2018
CHES - Périodes du 12 novembre 2018
Lire la suite

mar. 31 août 2018
Rencontres du CFONB du 5 octobre 2018
Lire la suite

jan. 17 mai 2018
Finances Accueil 2017

Chers visiteurs,

Bienvenue sur le site du Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires. Vous y trouverez une présentation générale du CFONB : son rôle, sa structure et la liste de ses membres.

Ce site a également pour vocation de vous apporter toute l'information nécessaire sur les résultats des travaux du CFONB et les grands sujets en cours d'étude, qu'il s'agisse des moyens de paiement, des systèmes d'échanges de ses instruments financiers, dans les cadres domestique, européen ou international.

La rubrique "Nous contacter", enfin, vous permettra : d'obtenir sur tous ces grands sujets de plus amples informations, si nécessaire, de formuler vos remarques et suggestions sur notre site.

Nous espérons que ce site répondra à vos attentes.

Marianne YDU
Nouvelle présidente

À LA UNE

- La SEPA
- Virement
- Le Rubricast

ADS - SCTE

SITES UTILISÉS

CFONB
Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

Se connecter Demande d'accès

QUI SOMMES-NOUS ? ESPACE DOCUMENTAIRE NORMALISATION CONTACT

Plaquette de communication CFONB

La dernière version de la plaquette de communication du CFONB est disponible sur le site. Consultez-la en cliquant ici.

Lire la suite

À la une

Webinar du 02 juin 2022

Rapport Annuel 2021

2ème Enquête de satisfaction

Chers visiteurs,

Bienvenue sur le site du Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires.

Vous y trouverez une présentation générale du CFONB : son rôle, sa structure et la liste de ses membres.

Ce site a également pour vocation de vous apporter toute l'information nécessaire sur les résultats des travaux du CFONB et les grands sujets en cours d'étude, qu'il s'agisse des moyens de paiement, des systèmes d'échanges de ses instruments financiers, dans les cadres domestique, européen ou international.

La rubrique "Nous contacter", enfin, vous permettra :

- d'obtenir sur tous ces grands sujets de plus amples informations, si nécessaire,
- de formuler vos remarques et suggestions sur notre site.

Nous espérons que ce site répondra à vos attentes.

Marie-Anne LVI

Les deux défis majeurs en 2022 ont été la conduite du changement et le rodage pendant les premiers mois de démarrage

Le nombre de demandes d'aide des utilisateurs, après le pic de la période de démarrage est stabilisé à un niveau relativement faible de 3 à 4 demandes par semaine.

La stratégie de conduite de changement élaborée par le groupe de travail « refonte du site internet » s'est déroulée comme prévue (formations des animateurs, rédaction d'un guide utilisateur, rédaction d'un guide administrateur, information générale, FAQ, enquête utilisateurs...).

Les statistiques d'utilisation montrent, une fois passé l'effet curiosité des premiers jours de démarrage, une utilisation significative du site, en progression par rapport à celle de l'ancien outil extranet.

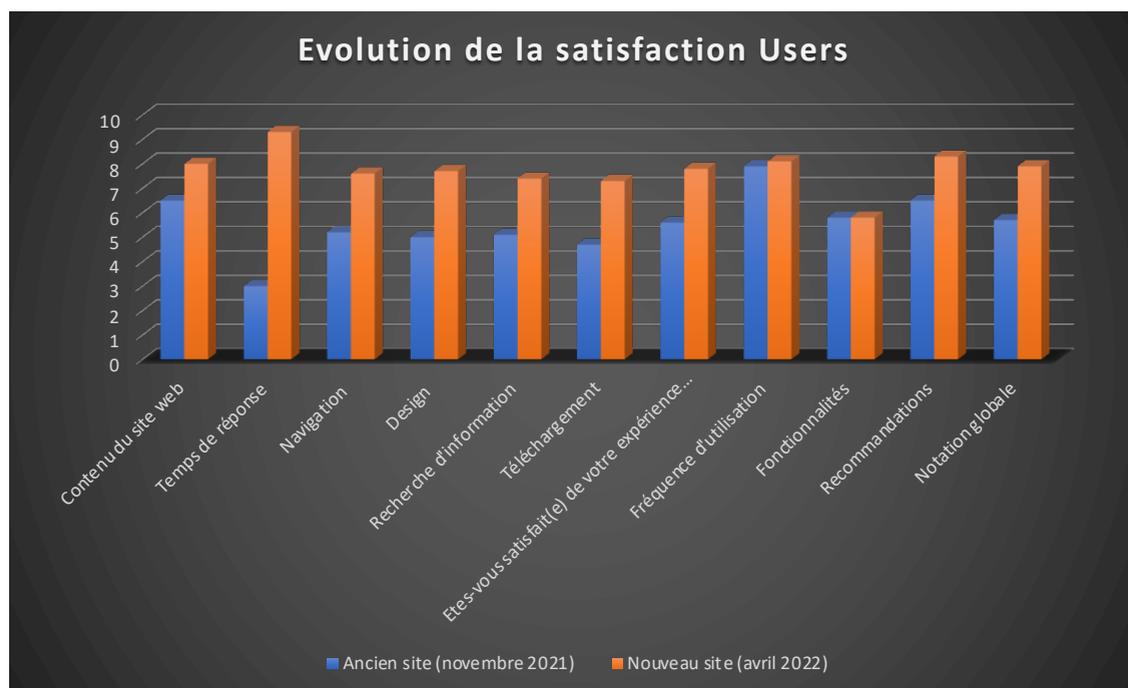
Le retour des utilisateurs

Un enjeu majeur a été de mesurer la satisfaction des utilisateurs. Pour cela, deux enquêtes ont été menées, l'une sur l'ancien site en novembre 2021, la deuxième après le démarrage en avril 2022.

Tous les items (11 questions) ont montré une progression de la satisfaction après le démarrage du nouveau site.

Les deux points qui connaissent la plus forte amélioration sont les temps de réponse et la recherche de documents.

Les questions sur la fréquence d'utilisation du site et les fonctionnalités d'organisation des réunions montrent une plus petite progression. Le groupe de travail a travaillé sur ces points afin de définir et mettre en œuvre des améliorations qui sont décrites ci-dessous.



Missions et organisation

Démarrage de notre site internet en 2022

Après le démarrage, le GT a aussi travaillé sur les points suivants :

- La pertinence de l'information disponible sur le site (avec une remise à niveau complète de l'information en ligne)
- La sélection des améliorations les plus pertinentes dans la limite du budget prévu
- La mise en œuvre des règles de la RGPD (politique de sécurité, cookies,...)

21 réunions
en 2022

Ainsi, le GT a réfléchi et défini des évolutions sur le critère de simplifier la vie des utilisateurs à la lumière de l'analyse des résultats de l'enquête de satisfaction.

Les fonctionnalités suivantes ont été sélectionnées et implémentées :

- Optimiser l'envoi des mails pour les participants des réunions GT
- Améliorer l'intégration avec « teams » pour simplifier l'organisation des réunions
- Accepter les réunions pour un participant (participation ou non-participation) avec mise à jour de la fiche de présence
- Simplifier la gestion de la fiche de présence : permettre à l'animateur de faire la mise à jour par un simple clic
- Mettre l'heure de fin d'une réunion par défaut
- Améliorer l'outil statistique afin de réaliser des suivis plus faciles

Et demain ?

L'enjeu à court terme est d'accroître l'utilisation de ce nouvel outil internet par l'ensemble de la communauté. Il sera ainsi un point de cohérence pour les travaux du CFONB.

Enfin, cet outil puissant et évolutif pourra être demain le socle technique de la transformation digitale de notre association.

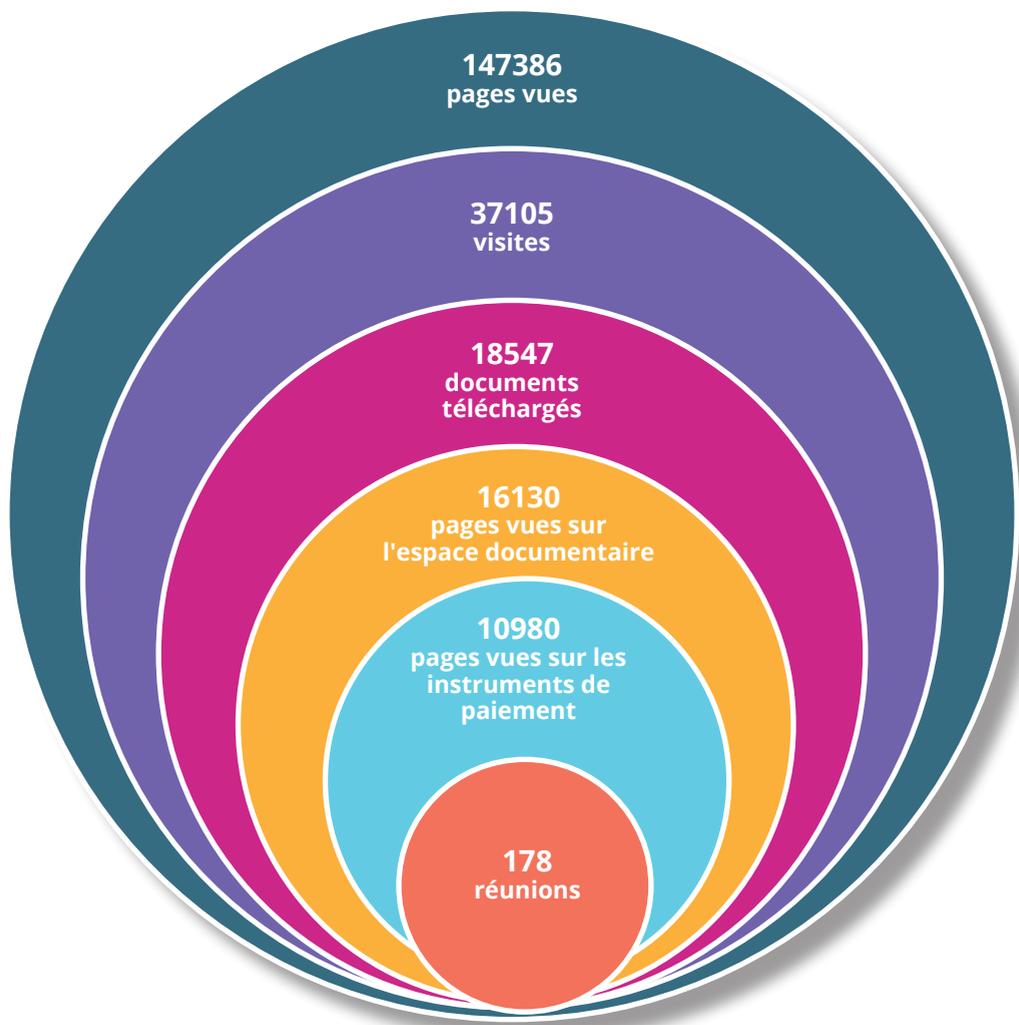
Dernière réunion du GT Site internet le 07 septembre 2022



Participants de gauche à droite :

Ivan Huant - BPCE • Pierre Epailard - CFONB • Carole Ghilardi - Caisse des Dépôts et Consignations • Yves Le Querrec - La Banque Postale • Fady Djilla - CFONB • Patrick Bielsa - CFONB • Sylvie Auré - CFONB (à distance)

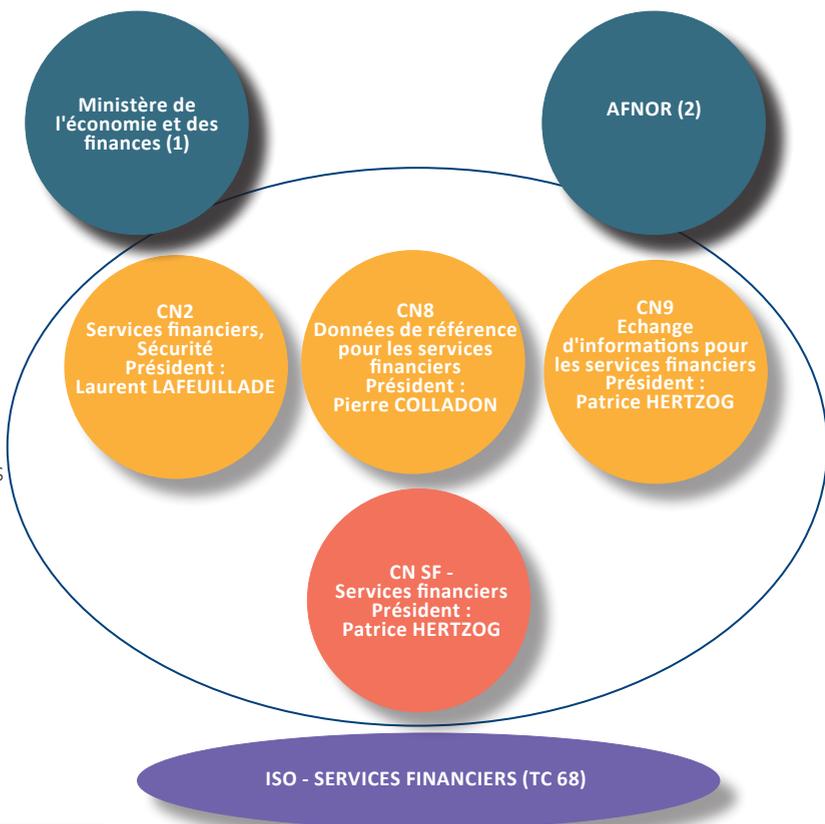
Les statistiques du site CFONB en 2022





Pierre Epailard (CFONB) est responsable du Bureau de Normalisation¹.

A ce titre, il anime les travaux normatifs des 4 commissions de normalisation² qui sont miroirs des comités internationaux de l'ISO dédiés au secteur financier, organise leurs tâches et assure leur secrétariat. Il participe aux instances de gouvernance et de concertation du système français de normalisation dont le CFONB est membre.



¹ Bureau de Normalisation dès sa création en 1930, ce statut a été confirmé par décret en 2009 par le Ministère de l'économie et des Finances. Au 05 décembre 2022, l'agrément du CFONB en tant que BN a été renouvelé pour 4 ans.

² Les 4 commissions de Normalisation du secteur financier, sont gérées par le CFONB par délégation AFNOR.

CN2 - Services financiers, sécurité

Président
Laurent Lafeuillade - Société Générale

Secrétaire et animateur
Pierre Epailard - CFONB




CN8 - Données de référence pour les services financiers

Président
Pierre Colladon - Société Générale Securities Services

Secrétaire et animateur
Pierre Epailard - CFONB




CN SF - Services financiers

Président
Patrice Hertzog - Crédit Mutuel

Secrétaire et animateur
Pierre Epailard - CFONB




CN9 - Echange d'informations pour les services financiers

Président
Patrice Hertzog - Crédit Mutuel

Secrétaire et animateur
Pierre Epailard - CFONB




Missions et organisation

L'activité du Bureau de Normalisation au sein du CFONB en 2022

En 2022 l'un des sujets majeurs concernait le renouvellement par le SQUALPI de l'agrément du CFONB en tant que Bureau de Normalisation.

Suite à l'audit du Comité d'Audit et d'Evaluation de l'AFNOR et l'audition SQUALPI du 24 novembre 2022 et en vertu du décret du décret n° 2009-697 et suite à décision du 5 décembre 2022 par le délégué interministériel aux normes, Mr Patrick Stefanini, dépendant du ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté numérique, le CFONB est agréé Bureau de Normalisation pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023. Ce dernier agrément a été publié au bulletin officiel du 05 décembre 2022.

En tant que Bureau de Normalisation par délégation d'AFNOR pour le domaine financier, il contribue en liaison avec les acteurs concernés, à :

- Elaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales,
- Définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et à en informer les acteurs concernés,
- Alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

En 2022 les activités du CFONB en tant que Bureau de Normalisation ont été très actives :

- 68 normes ISO suivies et mises à jour par le BN
- 4 commissions de normalisation
- Portefeuilles de 68 normes ISO et 24 normes NF
- 20 publications sur la période 2019/2020
- 270 consultations ISO avec un taux de réponse de 100%
- 44 réunions des dont 20 à l'international (hors working-groups)
- Pilotage des ressources avec 59 experts au 24 novembre 2022
- Représentation française de 83% dans les comités, sous comités et WG ISO (80% en 2019)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie,
des Finances et de la Souveraineté
industrielle et numérique

Décision du 5 décembre 2022 portant agrément du comité français d'organisation et de normalisation bancaires (CFONB)

NOR : ECOI2233179S

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu la loi n° 41-1987 du 24 mai 1941 relative à la normalisation ;

Vu le décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 modifié relatif à la normalisation, notamment ses articles 8 et 11 ;

Vu le rapport d'évaluation du comité d'audit et d'évaluation du 19 mai 2022;

Décide :

Article 1^{er}

Le CFONB est agréé comme bureau de normalisation sectoriel à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de quatre ans, pour le champ d'intervention suivant : les procédures, procédés, documents et supports d'information pour la profession bancaire et financière.

Article 2

Le CFONB se conforme aux obligations suivantes :

- disposer des moyens humains et financiers et de l'organisation adéquats ;
- mettre à disposition, sur internet et dans les délais requis, les informations permettant aux parties intéressées de décider de leur participation aux travaux des commissions de normalisation qu'il anime ;
- permettre aux commissions de normalisation qu'il anime de travailler sur la base de projets de norme en français si un participant le demande ;
- contribuer à l'élaboration des normes européennes et internationales dans son champ d'intervention en conformité avec les mandats donnés aux délégations nationales ;

BO Administration centrale

Autour des Pôles

Pour mener à bien ses études, le CFONB s'appuie sur des Pôles d'activité dont les missions et l'organisation sont définies par le Bureau du Conseil et ratifiées par le Conseil d'Administration.

L'animation de ces Pôles est confiée aux établissements membres du Bureau du Conseil.

Composition

Chaque Pôle est constitué d'un Comité de Pôle et de groupes de travail.

Le Bureau du Conseil fait appel aux établissements adhérents pour proposer des "experts métiers" dans chaque Pôle et chaque groupe de travail. Les établissements membres du Bureau du Conseil doivent participer à chaque Pôle afin d'assurer la représentativité des travaux.

Des "experts métiers" non adhérents peuvent être invités à participer aux travaux.

Des représentants d'associations professionnelles non adhérentes peuvent participer ponctuellement aux travaux des groupes de travail sous réserve de validation par le Bureau du Conseil.

Le Bureau du Conseil nomme le responsable de chaque Pôle parmi ses membres. Chaque responsable doit être un expert dans les domaines métiers de son Pôle. Il s'engage à disposer de la disponibilité nécessaire pour le suivi rapproché et régulier des travaux de manière à respecter les objectifs fixés et à être à même de susciter un large consensus pour proposer des orientations selon un calendrier s'appliquant à tous les acteurs.

Le Comité de Pôle est composé :

- D'un animateur
- D'un suppléant
- D'un secrétaire
- D'un représentant de chaque établissement présent au Bureau du Conseil
- Des animateurs des groupes de travail composant le Pôle
- D'un représentant du secrétariat général

Les missions

Dans son domaine d'activité, chaque Pôle veille à l'exécution de ses travaux et instruit de manière pleine et entière les dossiers qui lui sont soumis. L'animateur de chaque Pôle rapporte au Bureau du Conseil et au Conseil d'Administration.

Les Pôles

- Proposent au Bureau du Conseil la création de groupes et sous-groupes de travail sur la base d'une fiche de mission
- Assurent la coordination des groupes de travail qui leur sont rattachés pour réaliser, selon les plannings définis, les missions qui leur sont confiées par le Bureau du Conseil
- Soumettent les résultats de leurs travaux au Bureau du Conseil
- Se coordonnent entre eux et avec les instances nationales ou internationales
- Mettent à jour les informations publiées sur les sites internet et extranet du CFONB

La crédibilité des travaux conduits au sein du CFONB repose sur l'implication des animateurs et des experts. Leur professionnalisme permet d'identifier le CFONB comme un organisme reconnu pour la pertinence de ses travaux, et le place comme un interlocuteur fiable vis-à-vis de tous les organismes avec lesquels il collabore.

Les organes de fonctionnement

Les 4 Pôles du CFONB au 31/12/2022



Animatrice
**Valérie
DESCHAMPS**
Société Générale

PÔLE A Instruments de paiement

Virement et Prélèvement
SEPA - Impacts et contraintes
réglementaires afférentes au
virement et au prélèvement,
Chèques, Effets de commerce,
Espèces, Cartes, Moyens
de paiement non
exclusivement
bancaires



Animateur
Ivan HUANT
BPCE

PÔLE C Contributions transverses

Mobilité bancaire, Instruments
financiers, Questions relatives
aux établissements de paiement
et de monnaie électronique, à
l'Institut d'Emission d'Outre Mer,
à l'Association Monégasque
des Activités Financières,
Instruments financiers

PÔLE B Standards et évolution numérique

Echanges Banque/Client,
Incidents liés aux échanges,
Normalisation systèmes d'échange,
Normalisation internationale, Signature
électronique, Gestion des certificats,
Sécurité, Identité Numérique,
Nouvelles technologies
relatives aux paiements
Authentification
et archivage,
PAC



Animateur
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

PÔLE D Réglementation et conformité

Référentiels de sécurité Banque
de France, Fichiers, Surveillance
fraude, Cartographie des moyens de
paiement, Concertation sur les
échanges informatisés Banque
de France/ banques, Balance
des paiements,
Terminologie



Animateur
Julien LASALLE
Banque de France

L'activité des Pôles en 2022

PÔLE A

- 12 groupes de travail
- 44 réunions
- 18 communications

PÔLE B

- 17 groupes de travail
- 38 réunions

PÔLE C

- 17 groupes de travail
- 53 réunions
- 10 communications

PÔLE D

- 14 groupes de travail
- 43 réunions
- 8 communications

The background features a dark teal color with various geometric shapes and patterns. On the left, there is a vertical orange shape with a rounded bottom and a grid of small black dots. Below it is a red shape with a rounded bottom. In the center, the text 'PÔLE A' is written in white. To the right of the text, there is a light blue shape with a rounded bottom and a grid of small black dots. At the top, there is a purple vertical bar. On the right side, there is a red vertical bar. At the bottom right, there is a purple triangle and a green triangle.

PÔLE A

Instruments de paiement

Périmètre, missions et organisation du Pôle



Animateur

Laurent LAFEUILLADE
Groupe Société Générale
jusqu'en juin 2022



Animatrice

Valérie DESCHAMPS
Groupe Société Générale
à partir de juillet 2022



Animateur suppléant

Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel

Le Comité de Pôle "Instruments de Paiement" (ou CPA) a pour principale vocation d'étudier les évolutions sur les moyens de paiement dans une perspective tant nationale qu'europpéenne, tout en intégrant les composantes internationales.

Vous trouverez ci-après une présentation des principaux travaux effectués par les différents groupes de travail (GT) qui le composent, tout particulièrement les GT "Virement / Prélèvement", le GT "Miroir du SEM WG (SEPA Evolution and Maintenance Working Group)" mais aussi le GT "Chèques", le GT "Filière Fiduciaire", ... il est à noter que cette année a été particulièrement marquée par la publication de plusieurs guides ISO 20022.

Les groupes de travail du CPA ont été à l'origine de 18 communications émises durant l'année 2022 (sachant, qu'en 2021, 23 communications avaient été produites) et regroupent environ 130 experts représentant les grands établissements de la Place.

Activité de l'exercice écoulé

CFONB/GUF AMLT



Animateur :
Laurent LAFEUILLE
Groupe Société Générale

En 2022 le groupe de travail "Anti-Money Laundering / Combating the Financing of Terrorism" (AML-T), qui se mobilise à la demande, n'a pas eu l'occasion de se réunir mais il assure une veille et un suivi constants des évolutions réglementaires notamment : le règlement 2015/847 relatif aux transferts de fonds et tout ce qui concerne les sujets traités au Financial Crime Compliance Advisory Group de Swift en lien avec le Correspondent Banking.

CHÈQUES



Animatrice :
Chantal ROUX
BNP Paribas

Le contexte de baisse des volumes chèques se poursuit en 2022 : 777 Millions d'images chèque (ic) pour 408 Milliards d'euros. Ce qui représente une diminution sur un an, respectivement de - 8,29 % et - 8,16 %*.

Dans ce contexte particulier, les travaux du groupe Chèques se sont concentrés plus spécifiquement sur :

- Les chèques de banque,
- L'actualisation de la brochure : principales références à propos du Chèque,

- Un élargissement visant la procédure liée à la demande de confirmation du nom du bénéficiaire.

La suppression annoncée du fax analogique ne suscite pas à ce jour d'alerte concernant les échanges de copies de chèque réalisés désormais de façon numérique (« fax virtuel »).

A noter que le Comité National des Moyens de Paiement a en charge la promotion des alternatives aux chèques.

*source STET – baisse sur dix ans : volumétrie : - 64,6 % et capitaux : - 67,7 %

EFFETS DE COMMERCE



Animateur :
Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale du du Crédit Mutuel

Le groupe de travail "Effets de commerce" regroupe les experts des établissements de la Place. Il est saisi et répond dès que des questions spécifiques aux effets de commerce apparaissent et propose, si besoin, de façon périodique des rappels / précisions concernant l'application des textes interbancaires.

Ce groupe échange par mail pour fournir une réponse commune aux demandes spécifiques mais peut également être amené à se réunir si nécessaire.

En 2022, des réponses ont été apportées sur des questions d'ordre technique (atteignabilité des banques de tirés) sur le sujet des effets de commerce.

FILIÈRE FIDUCIAIRE



Animatrices :
Marion DELPUECH
Groupe Crédit Agricole



Isabelle VALDES-CURIEN
Banque de France

Le groupe de travail assure des travaux de veille et d'analyse réglementaires, européennes et nationales, en matière de sécurité, maculation, transport, contrôle d'authenticité.

L'année 2022 était consacrée à la mise en place des stocks auxiliaires de billets sur le fonctionnement de la filière et à la communication des critères d'identification de billets présumés libyens avec la procédure à suivre le cas échéant.

Il a également suivi la nouvelle enquête de la Banque Centrale Européenne sur les comportements des utilisateurs de la zone euro qui porte sur les espèces et l'ensemble des autres moyens de paiement. L'enquête a porté sur la fin de l'année 2021 et début de l'année 2022.

Activité de l'exercice écoulé

La publication du rapport de la Banque Centrale Européenne est attendue pour fin 2022.

Les travaux du sous-groupe "Billets maculés" ont été clôturés en 2022.

GUIDES CFONB ET RELAIS DU GUF POUR LES GUIDES ISO 20022



Animateur :
Frédéric LALLEMAND
Groupe Crédit Agricole

Le groupe de travail "Guides CFONB" revoit et met à jour les brochures CFONB (remises informatisées d'ordres de paiement et restitutions aux formats CFONB, codes opérations CFONB, ...) selon les évolutions de la réglementation et du marché.

En 2022, le groupe "Guides CFONB" a notamment mis à jour les brochures "Virements insaisissables et APL" et "Codes des opérations interbancaires pour les restitutions clientèles".

Il assure également la relation du CFONB avec le sous-groupe NMG "Guides d'utilisation du standard ISO 20022" du Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France (GUF), aux fins de la publication, sur le site CFONB, des Guides d'utilisation du standard ISO 20022. Ce travail conjoint a permis la publication de nouvelles versions des Guides d'utilisation du standard ISO 20022 pour les messages pain 001 – ordres de paiement, pain 002 –

remise de statut des ordres de paiement, camt.053 – relevé de compte, camt.054 – relevé d'opérations.

Dans une configuration élargie et en collaboration avec le NUG SWIFT, le groupe de travail "Guides CFONB" a pris en charge l'étude des implications, sur la relation client – banque, de la migration au standard ISO 20022 des paiements internationaux et de gros montant. Dans ce cadre, il a organisé, le 14 avril 2022, un atelier CFONB sur ce thème.

MIROIR CARDS WG (EPC et ECSG)



Animateur :
Patrice HERTZOG
Crédit Mutuel

Ce groupe de travail :

- Assure la maintenance et le suivi de l'implémentation du SEPA Cards Standardisation Volume de l'ECSG (European Cards Stakeholders Group). Pour rappel l'ECSG est une instance multisectorielle qui réunit des acteurs de l'offre et de la demande : PSP, Retailers, Accepteurs, Schemes, Processeurs, ... Sous l'impulsion d'Euro commerce et de l'ERPB.
- Participe aux travaux initiés par l'Euro Retail Payment Board (ERPB).
- Suit le moyen de paiement carte et contribue aux travaux des groupes de standardisation EMV, PCI et ISO

L'année 2022 a donné lieu à la coordination de différentes consultations publiques sur divers sujets :

- Version 10 du Volume : analyse des commentaires qui a conduit à la finalisation et publication de cette version.
- EMVCo, pour les spécifications d'acceptation sans-contact ouvertes (kernel EMV) intégrant les nouvelles cryptographies.

Des travaux ont également été menés sous l'impulsion de l'Euro système d'étendre le périmètre de l'ECSG au-delà des paiements carte et son articulation entre les travaux réalisés au sein de l'EPC et ceux de l'ECSG.

Activité de l'exercice écoulé

MIROIR SEPA ÉVOLUTION AND MAINTENANCE WG (EPC)



Animateur :
**Philippe
EVENOT**

La Banque
Postale



**Animatrice
suppléante :**
**Géraldine
DEBOST**

Groupe Crédit
Agricole

Le groupe de travail est consacré au suivi de tous les développements et évolutions inscrits dans la feuille de route du Scheme Management Board sur les schémas de paiement SEPA.

L'année 2022 a donné lieu au suivi des développements issus du programme de travail fixé par le Scheme Management Board au groupe Scheme Evolution Maintenance de l'EPC qui a donné lieu à la publication d'une communication sur les nouvelles versions 2021 et versions 2023 des Rulebooks et Implementation Guidelines SCT et SDD.

Le groupe de travail s'est notamment concentré sur la future release EPC programmée pour 2023 avec :

- La bascule des messages SEPA à la version 2019 dans la sphère inter-PSP
- L'alignement de l'EPC sur SWIFT par rapport à l'utilisation des adresses structurées qui vont devenir obligatoires à partir de novembre 2025.

Il a également coordonné sa position sur la rehausse du plafond unitaire maximum du Virement SEPA instantané, point redébatu l'année prochaine avec le prochain règlement européen à venir sur ce Schéma.

NORMALISATION MINOS



Animateur :
**Guillaume
HALLER**

Groupe Crédit
Agricole

Le groupe de travail reste ouvert en cas de questions spécifiques sur ce sujet.

Activité de l'exercice écoulé

VIREMENT / PRÉLÈVEMENT



Animateur :
Denys
MATTOUT
BNP Paribas

Les réunions du groupe de travail Virement / Prélèvement se sont à nouveau effectuées à distance ce qui n'a pas affecté pour autant les travaux.

Le virement et le prélèvement sont des services de paiement bien implantés dans les entreprises et chez les Prestataires de Services de Paiement (PSP). Le groupe de travail a continué de suivre la qualité des transactions (taux de rejets) et a par ailleurs noté une amélioration certaine du taux de réponses aux demandes de retour de fonds (ou RECALL).

La communication portant sur l'arrêté de la Direction Générale du Trésor à destination de la Place a été publiée et le groupe de travail Virement Prélèvement a repris les travaux d'analyse sur la représentation des impayés dans le cadre de la nouvelle loi Pouvoir d'achat qui prévoit le remboursement des frais d'impayés au-delà du 1^{er} rejet en élargissant le dispositif à l'ensemble des débiteurs et types de SDD. A ce titre un guide a été rédigé et soumis aux créanciers pour une mise en œuvre d'ici le 1^{er} février 2023 date d'effet de cette loi.

VIREMENT / PRÉLÈVEMENT ssGT RÉVISION DES BROCHURES



Animateur :
Thierry
CAILLETET
Groupe BPCE

Le groupe de travail a procédé à un important travail de mise à jour de plusieurs brochures dont il a la charge. Il a mis à jour les brochures interbancaires au rythme des modifications apportées par l'EPC à ses différents recueils de règles (Rules Book). Ainsi, il a entrepris les mises à jour des brochures publiques du virement SEPA, du virement SEPA instantané et de la documentation relative aux demandes d'investigation (INQUIRIES).

CFONB/GUF AMLT

Le groupe de travail consacré à assurer une veille et un suivi des évolutions réglementaires, reste ouvert à toutes sollicitations.

CHÈQUES

Le groupe de travail Chèques est reconduit en 2023 sur ses missions permanentes liées au suivi de ce moyen de paiement.

Par ailleurs, il aura à présenter le résultat des analyses visant les demandes hors CORE et à poursuivre la veille visant la fin du fax analogique dans le cadre de l'EIC.

EFFETS DE COMMERCE

Le groupe de travail reste ouvert en cas de questions spécifiques sur ce sujet.

FILIÈRE FIDUCIAIRE

En plus de poursuivre son travail de veille le groupe va suivre en 2023 le résultat de la nouvelle enquête de la Banque Centrale Européenne sur l'utilisation des espèces et des autres moyens de paiement au sein de la zone euro (« SPACE2 »).

GUIDES CFONB ET RELAIS DU GUF POUR LES GUIDES ISO 20022

Le groupe de travail va consacrer cette année 2023 à :

- Revoir et mettre à jour les documents de son périmètre au gré des évolutions (réglementation, Schemes SEPA, etc.).
- Poursuivre les travaux engagés sur les impacts de la migration à l'ISO 20022 version 2019 sur la relation client – banque.
- Organiser un nouvel atelier sur ce thème, au troisième trimestre 2023.

MIROIR CARDS WG (EPC et ECSG)

Le groupe de travail va s'attacher à poursuivre les travaux déjà engagés sur l'année 2022.



Chantiers et perspectives **2** **0** **2** **3**

MIROIR SEPA ÉVOLUTION AND MAINTENANCE WG (EPC)

Le groupe de travail va préparer les demandes d'évolutions 2024 pour la release EPC 2025 et assurer un suivi des dispositions du texte du projet de règlement de la commission européenne et sa déclinaison au niveau du Scheme Virement SEPA instantané de l'EPC.

Il sera également mis à contribution dans le cadre du lancement du nouveau Scheme One-Leg-Out programmé fin novembre 2023.

NORMALISATION MINOS

Le groupe de travail reste ouvert en cas de questions spécifiques sur ce sujet.

VIREMENT / PRÉLÈVEMENT

Le groupe de travail va suivre les travaux déjà engagés l'an passé avec la mise en place de la loi Pouvoir d'achat relative aux frais de prélèvements. Il va engager les travaux sur une correspondance dans la nomenclature CFONB des codes motifs de rejets / retours pour les virements internationaux et entreprendre le travail de rédaction de la brochure de virement One Leg Out. Également, il assurera un suivi des amendements apportés au texte du règlement 260/2012 proposés par la Commission européenne visant à promouvoir l'adoption du Virement SEPA instantané.

VIREMENT / PRÉLÈVEMENT - sSGT RÉVISION DES BROCHURES

Le groupe de travail va consacrer cette année à finaliser la rédaction des brochures publiques du virement SEPA, du virement SEPA instantané, du prélèvement SEPA et B2B ainsi que la documentation sur les demandes d'investigation et travailler en lien avec le groupe de travail Guide sur la réactualisation de la brochure des codes motif de rejets – retour pour les virements internationaux.

Si le Pôle était...

Un dessert



Une salade de fruit
par rapport à la variété des moyens de paiement qui composent le CPA, chacun avec sa spécificité et sa caractéristique

Une émotion



L'anticipation
qui est l'une des 8 émotions de base selon Robert Plutchik, qui illustre tous les travaux préparatoires d'analyse, d'études d'impacts à mener avant l'entrée en vigueur d'une loi ou d'une réglementation nationale ou européenne

Un fruit



Une tomate
qui peut prendre différentes formes, goûts et couleurs

Un métal



L'iridium
extrêmement solide et à l'épreuve du temps. Même si tous les moyens de paiement ne nécessitent pas d'évolutions structurelles, les travaux continuent afin d'assurer leur pérennité liée à leur utilisation par le marché

Un pays



L'Equateur
qui offre la plus grande diversité de paysages, référence à la diversité des chantiers et des contextes réglementaires qui touchent les sujets des paiements

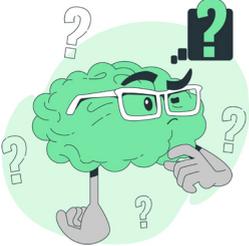
Si le Pôle était...

Une pierre précieuse



La Tourmaline
qui se décline dans une centaine de couleurs différentes et fait donc référence à la multiplicité des experts qui participent et contribuent aux travaux

Une qualité

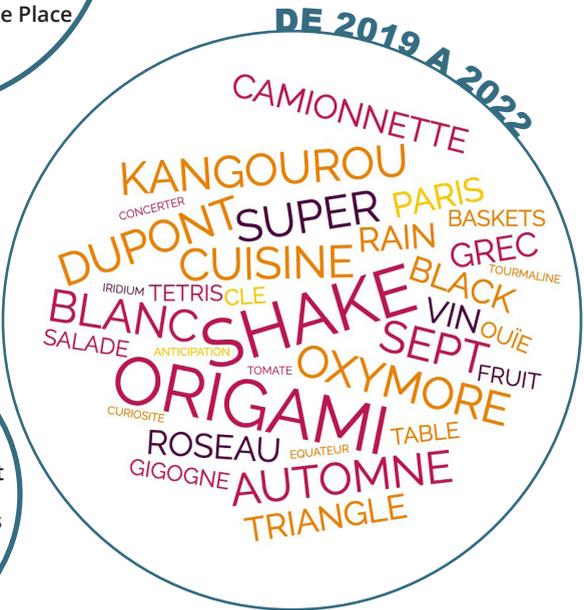


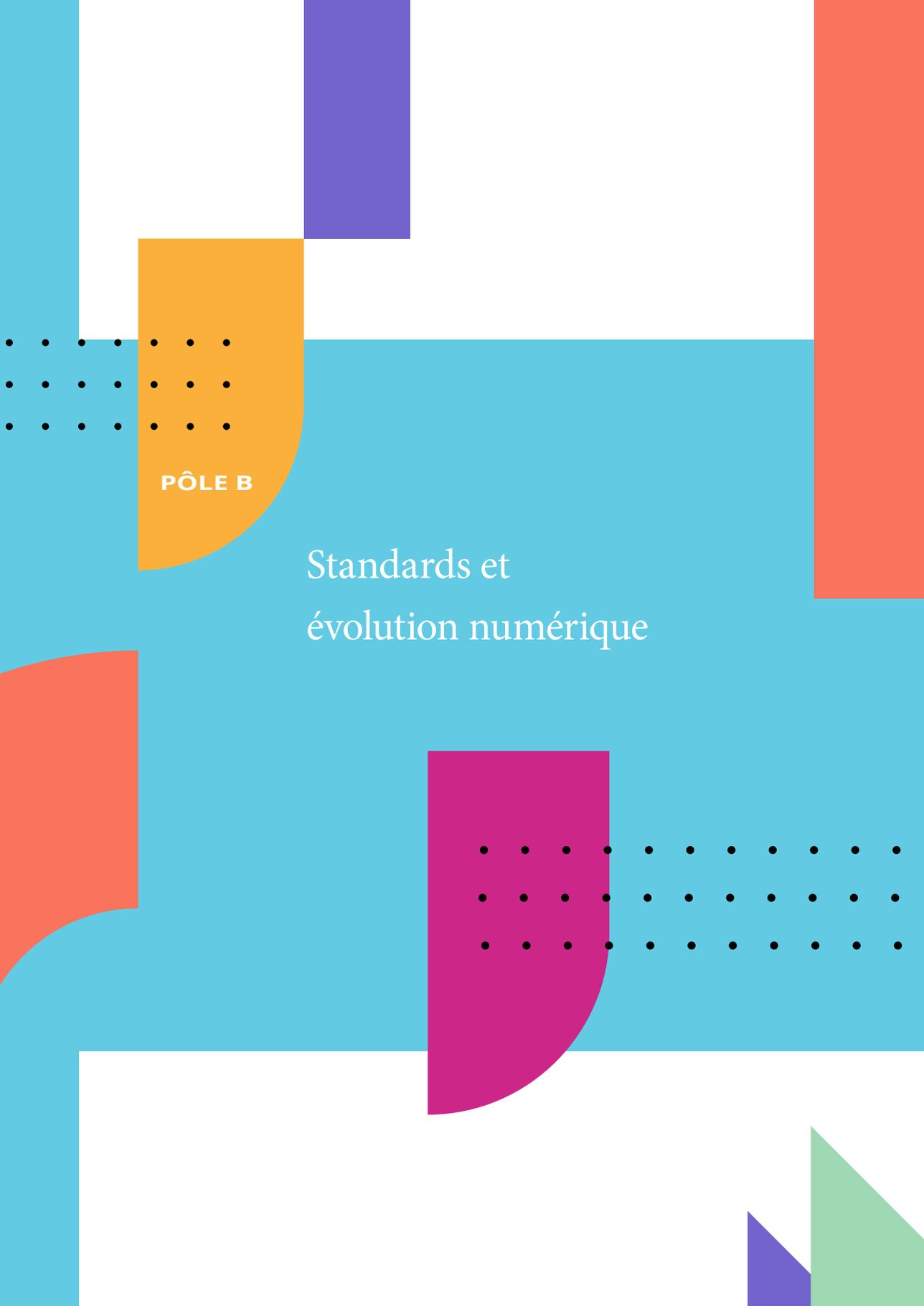
La curiosité
cette qualité fait référence à toutes les analyses menées pour mieux comprendre certaines règles opérationnelles (Scheme EPC) visant à les rendre intelligibles pour la communauté, s'intéresser aux pratiques locales chez nos voisins européens pour mieux appréhender les instruments de paiement de Place

Un verbe



Concertar
puisque certains travaux sont menés collégalement avec l'ensemble des différentes instances et parties prenantes, établissements, experts,...





PÔLE B

Standards et évolution numérique

Périmètre, missions et organisation du Pôle



Animateur

Yves LE QUERREC
La Banque Postale



Animateur suppléant

Aain BENEDETTI
BNP Paribas

Au centre de la transformation digitale de la profession, le Pôle "Standards et évolution numérique" coordonne des activités transverses liées au numérique comme notamment la sécurité des systèmes, la cyber-sécurité, la confiance électronique avec ses politiques de mise en œuvre, l'archivage électronique, l'identification/authentification digitale, ... et des activités, processus et techniques, liées aux échanges électroniques interbancaires et entre banques et non-banques incluant les protocoles et les processus de dématérialisation.

Ce Pôle assure également le miroir des instances externes de normalisation AFNOR¹ et ISO² avec, notamment, le TC³ 171 et le SC⁴ 27 du JTC⁵ de l'ISO, les groupes EBICS WG⁶, PSSG⁷ et MPWG⁸ de l'EPC⁹, le groupe de travail "eFinance" de la FnTC¹⁰ ou avec l'AIGCEV¹¹.

Comme annoncé sur le plan de travail publié dans le rapport précédent, 2022 a été une année de transition pour les grands programmes lancés en 2021 avec, en particulier la poursuite des travaux sur la dématérialisation des procédures civiles d'exécution avec l'Administration et les Commissaires de Justice ainsi que ceux relatifs à la facture électronique et l'avancement de la révision du règlement européen eIDAS sur l'identité électronique et les services de confiance. Tous ces thèmes sont déclinés en détail dans les différents groupes de travail du pôle.

¹ Association Française de Normalisation - ² International Organization for Standardization - ³ Technical Committee - ⁴ Sub Committee - ⁵ Joint Technical Committee (ISO et IEC International Electrotechnical Commission) - ⁶ Electronic Banking Internet Communication Standard - ⁷ Support Group Payment Security - ⁸ Mobile Payment Working Group - ⁹ European Payments Council ou Conseil Européen des Paiements - ¹⁰ Fédération des Tiers de Confiance du Numérique - ¹¹ Association Internationale de Gouvernance du Cachet Electronique

Activité de l'exercice écoulé

ARCHIVAGE, NUMÉRISATION ET GESTION DU DOCUMENT



Animateurs :
Emmanuel DESCHAMPS

La Banque Postale



Rocco ZIRPOLI

Caisse des Dépôts et Consignations

Le groupe de travail a poursuivi en 2022 sa mission du suivi en miroir des travaux AFNOR de la CN171 :

- Participation du groupe de travail à la CN171 AFNOR, ayant la gestion de la norme AFNOR NF Z 42-013 (norme portant notamment sur le Système d'Archivage Electronique). Les membres de la CN171 participent comme représentants français aux travaux européens du CEN/TC 468, qui a pour vocation à porter la norme NF Z 42-013 au niveau européen et le CFONB a contribué aux frais de traduction de la norme NF-Z 42-013 en version anglaise. Ce travail entre dans les perspectives du nouveau service de confiance de la révision du règlement eIDAS.
- Participation du CFONB au comité de marque NF461, porteur de la certification marque NF pour la norme AFNOR NF Z 42-013. Il est à noter que la présidence de ce comité a été confiée par ses membres au CFONB et à son représentant M. Rocco Zirpoli, en plus du titulaire représentant le CFONB (La Banque Postale). Depuis le 23 juin 2022, BNP Paribas assure la suppléance de la représentation du CFONB au comité de marque.

- Participation du CFONB au comité de Marque NF Service NF544, « Prestations de numérisation fidèle de documents, sur support papier », porteur de la certification marque NF pour la norme AFNOR NF Z 42-026 (« Numérisation Fidèle »).

En 2022, une liaison active a été déployée avec le groupe de travail Facture électronique pour qualifier les impacts du projet de la DGFIP (TVA électronique) concernant l'archivage. Enfin, les travaux sur l'actualisation de la brochure identité documentaire et mise à jour des durées de conservation se sont poursuivis avec la Direction Juridique de la FBF.

COMITÉ ENREGISTREMENT PAC



Animateur :
Yves LE QUERREC

La Banque Postale

En 2022, les travaux ont été reportés dans la contribution aux travaux des groupes des entités intersectorielles et avec l'Administration. Les impacts avec EBICS sont traités par le groupe de travail EBICS.

COMITÉ PAC



Animateur :
Yves LE QUERREC

La Banque Postale

En 2022, les travaux ont été reportés dans la contribution aux travaux des groupes des entités intersectorielles et avec l'Administration.

DÉMATÉRIALISATION DES PROCESSUS BANCAIRES



Animateur :
Yves LE QUERREC

La Banque Postale

Ce groupe de travail, créé fin 2022, est en cours de constitution. Sa mission sera centrée sur la capitalisation du retour d'expérience des différents projets concernant la dématérialisation et gérés au sein du CFONB afin d'établir un « catalogue » de procédure et, le cas échéant, une mutualisation avec des projets existants.

DÉMATÉRIALISATION DES RÉQUISITIONS JUDICIAIRES ET PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION



Animateurs :
Yves LE QUERREC

La Banque Postale



Pierre EPAILLARD
CFONB

Durant 2022, l'échange permanent a été maintenu avec l'Administration via la DGFIP et les Commissaires de Justice, via leur Chambre Nationale, CNCJ, pour suivre le déploiement et les premières évolutions liées à la loi 2022-172 du 14 février 2022 séparant le patrimoine personnel du patrimoine professionnel pour les 2,3 millions d'Entrepreneurs Individuels.

Activité de l'exercice écoulé

Une information directe a été déployée auprès de l'AFEPAME, de l'IEOM, et de l'AMAF.

DÉMATÉRIALISATION SSGT DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION



Animateurs :
Séraphin TSETÉ
La Banque
Postale
**Yves
LE QUERREC**
La Banque
Postale



En 2022, le groupe de travail a effectué le suivi des deux projets qui sont généralisés et obligatoires depuis début 2021 dans le cadre d'ateliers en collaboration avec la CNCJ Chambre Nationale des Commissaires de Justice pour les SA Saisie Attribution et SC Saisie Conservatoire d'une part et de la DGFIP pour les SATD Saisie Administratives à Tiers Détenteur d'autre part. Ces travaux ont également inclus les nouvelles dispositions sur les Entrepreneurs Individuels selon la loi 2022-172 du 14 février 2022 séparant le patrimoine personnel du patrimoine professionnel.

DÉMATÉRIALISATION SSGT DÉMATÉRIALISATION DES RÉQUISITIONS JUDICIAIRES



Animateur :
**Yves
LE QUERREC**
La Banque
Postale



**Animateur
suppléant :**
**Pierre
EPAILLARD**
CFONB

En 2022, poursuite des travaux concernant les réquisitions judiciaires et administratives la MI-CAF, Mission Interministérielle de Coordination Antifraude qui devient le point d'entrée unique pour les réquisitions judiciaires et les droits de communication, réquisitions administratives, en provenance notamment des OPS Organismes de Protection Sociale.

Participation des animateurs du groupe de travail au GONAF Groupes Opérationnels Nationaux Antifraude en novembre 2022 pour présenter un bilan sur le projet PEBA, Plateforme d'Echanges Banque Administration.

EBICS



Animateur :
**Pierre
EPAILLARD**
CFONB

En 2022, le groupe de travail a élaboré les positions françaises pour les travaux avec le Working Group EBICS européen sur les points suivants :

- Analyse et intégration de provenance de la communauté autrichienne relatifs au déploiement d'EBICS pour leurs établissements.
- Nouvelles fonctionnalités en cours d'étude sur le CMI (Customer Management Information)
- Préparation de la version 4 d'EBICS incluant une nouvelle classe de signatures et l'utilisation d'un nouvel algorithme de Hash (SHA 512). La gestion du versionning entre 3.X et 4.X. est en cours de discussion. Il est à noter qu'en 2022, la réunion européenne du groupe d'Experts s'est déroulée pour la première fois depuis 2019 en Physique à Hambourg.

Le groupe de travail participe également aux travaux du GT eFinance de la FnTC sur la signature à distance et a sollicité le groupe de travail Sécurité pour un avis sur les algorithmes courbes elliptiques, l'évolution des longueurs des clés dans le cas de l'algorithme RSA.

Enfin, le groupe a effectué une mise à jour de la liste des certificats EBICS du CFONB disponible sur le site.

Activité de l'exercice écoulé

FACTURE DÉMATÉRIALISÉE



Animateur :
Jeremy Neil ALLAM

Confédération Nationale du Crédit Mutuel



Animateur suppléant :
Séraphin TSETE
La Banque Postale

En 2022, le groupe de travail a poursuivi les travaux français et européen sur la facture électronique avec, en particulier :

- Le suivi des travaux du CNPS.
- Le support, pour la partie échanges facture électronique, au Groupe de Coordination interne CFONB TVA Digitale DGFIP avec le groupe de travail Archivage, Numérisation et Gestion du Document pour la partie Archivage.

IDENTITÉS ET SERVICES DE CONFIANCE NUMÉRIQUES



Animateurs :
Séraphin TSETE

La Banque Postale



Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Les travaux sont actuellement mutualisés avec ceux du groupe adhoc eIDAS et impacts sur les travaux de certification.

MIROIR AIGCEV



Animateur :
Séraphin TSETE

La Banque Postale



Animateur suppléant
Rocco ZIRPOLI

Caisse des Dépôts et Consignations

Comme suite aux décisions du Bureau du Conseil du 6 juillet 2021, le groupe de travail assure le suivi des travaux de l'AIGCEV et participe via ses animateurs à ses instances et ses travaux. En 2022, Le groupe de travail a continué ses actions de liaison portant sur les travaux de Sécurisation des codes à barre 2D dont en particulier les travaux suivants :

- Le parcours ISO des normes ISO FDIS 22385 (Gouvernance CEV) et ISO DIS 22376 (Format issue de la norme CEV AFNOR XP Z 42-105).
- L'évolution du lecteur avec la compatibilité des CEV en norme XP Z42-101.
- La participation à l'AFNOR/CN 31 "RFID, codes à barres et autres techniques d'identification automatique des objets".
- La création du TSO (Trusted Service Operator) Otentik qui va gérer les émetteurs de CEV ou TSP (Trusted Service Provider) et la modification des statuts permettant la création d'une filiale opérationnelle "commerciales" pour ce TSO et en assurer sa pérennité.

- La promotion du CEV dans la révision eIDAS, notamment au travers du workshop AFNOR en mars 2022 sur les nouveaux services de confiance eIDAS.

MIROIR MOBILE PAYMENTSWG (EPC)



Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Ce groupe de travail assure la coordination et suivi des travaux du Mobile-Payments Working Group de l'EPC.

En 2022, ces travaux ont porté sur l'utilisation de technologies NFC/BLE (Near-Field Communication/Bluetooth Low Energy) pour les paiements par virement. A noter la publication en septembre 2022 du document EPC193-22 (EPC Standardisation of QR-codes for (Instant) Credit Transfers in ISO format) et sa soumission à l'ISO pour devenir une norme internationale.

POLITIQUE DE VALIDATION COMMUNE



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Le groupe de travail est en sommeil. Il pourra être sollicité prochainement pour définir les impacts du nouveau service de confiance qualifié signature électronique à distance de la révision du règlement eIDAS.

Activité de l'exercice écoulé

RÈGLEMENT eIDAS ET NOUVEAUX SERVICES DE CONFIANCE



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

En 2022, le groupe de travail, en collaboration avec le groupe de travail eFinance de la FnTC, a suivi les travaux européens sur l'ARF (Architecture and Reference Framework) du portefeuille européen EUDIW (EUropean Digital Identity Wallet) et les travaux de normalisation en cours sur les nouveaux services de confiance. A l'initiative du Comité Stratégique AFNOR Information et Communication Numérique dans lequel le CFONB est représenté, un workshop Identité Numérique et Services de Confiance s'est déroulé en mars 2022 pour la promotion et la reprise des normes développées ou utilisées dans l'écosystème national au niveau du règlement eIDAS. Il est à noter que cela concerne directement les travaux du CFONB sur l'archivage électronique, la signature à distance et le CEV.

Les experts CFONB ont également poursuivi en 2022 leur participation aux travaux du groupe de travail eFinance de la FnTC et qui rassemble les principaux acteurs du secteur privé de l'écosystème de la confiance numérique dans le contexte de la révision eIDAS pour les identités numériques des personnes morales et les services de

confiance, notamment autour de la signature électronique.

Un premier aboutissement notable est arrivé fin 2022 avec la présentation d'une solution de bout en bout de signature à distance dans EBICS (remote signature), futur service de confiance qualifié eIDAS, conforme aux normes ETSI 119 432 et utilisant une identité numérique de niveau substantiel pour l'enrôlement et l'authentification du signataire.

SÉCURITÉ



Animateur :
Johan NOLEAU
BNP Paribas

En 2022, le groupe a assuré, dans le cadre de sa mission permanente, la coordination entre les instances de Place Européennes et les groupes de travail français. En matière de surveillance des avancées réglementaires sécurité notamment grâce aux échanges sur les travaux du cybersecurity working group de la Fédération Bancaire Européenne (NIS directive, GDPR, DORA). Le groupe a également contribué aux travaux concernant la sécurité pour les GT du CFONB, en 2022 c'est sur la sollicitation du GT EBICS que le GT Sécurité a émis un avis sur l'évolution des algorithmes de Hash, de la longueur de clé de signature RSA, du niveau de TLS et de la mise en œuvre de l'utilisation des certificats de signature à courbes elliptiques.

SÉCURITÉ SSGT MIROIR PAYMENT SECURITY SUPPORT GROUP (EPC)



Animateur :
Marc RIVALAIN
Groupe Société Générale



Animateur suppléant :
Johan NOLEAU
BNP Paribas

En 2022, le groupe de travail a suivi d'une part, l'avancement des travaux EPC sur le SEPA Request2Pay au niveau de la sécurité des process d'enrôlement créancier et d'autre part, les échanges sur les menaces de fraude observées en Europe et sur les travaux de déploiement de la plate-forme SEPA MISP de l'EPC (Malware Information Sharing Platform). Sur ce dernier point et sur décision du SMB, Scheme Management Board, en septembre, l'utilisation du partage d'IBAN est reportée à 2023 en raison de la nécessité d'une évaluation juridique supplémentaire compte tenu de la difficulté à définir des critères pertinents permettant de définir un IBAN frauduleux.

Enfin un échange s'est déroulé au sein du groupe de travail, pour l'usage dans EBICS, concernant les critères d'exigences du "Guidelines on Cryptographic Algorithms Usage and Key Management EPC 342-08 Version 11.1" et les critères proposés par l'ANSSI en France et le BSI en Allemagne.

Chantiers et perspectives 2023

ARCHIVAGE, NUMÉRISATION ET GESTION DU DOCUMENT

Le groupe de travail poursuivra en 2023 sa mission du suivi en miroir des travaux AFNOR de la CN171. Les travaux planifiés pour l'année 2023 sont :

- Actualisation des brochures avec la FBF sur la durée d'archivage et de leur validation avant publication.
- Actualisation des documents CFONB de référence de l'archivage.
- Participation du CFONB à la CN171, poursuite des travaux à la révision de la norme archivage électronique AFNOR NF Z 42-026.
- Participation du CFONB au comité de marque NF461 avec le démarrage des travaux de révision/mise à jour de son référentiel de certification. Prise en compte les évolutions de la norme d'archivage électronique AFNOR NF Z 42-013.
- Participation du CFONB au comité de Marque NF Service NF544, "Prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier".

COMITÉ ENREGISTREMENT PAC

Adaptation de la procédure d'enregistrement selon les impacts de l'évolution de la PAC.

COMITÉ PAC

Evolution de la PAC (Politique d'Acceptation Commune) en fonction de la révision du règlement eIDAS et de l'industrialisation des solutions de signature en mobilité et à distance.

DÉMATÉRIALISATION DES PROCESSUS BANCAIRES

Démarrage du groupe de travail avec l'élaboration d'un rapport bilan de la dématérialisation des process.

DÉMATÉRIALISATION DES RÉQUISITIONS JUDICIAIRES ET PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

- Coordination des travaux sur la dématérialisation des Réquisitions judiciaires et la dématérialisation des droits de communication avec la sphère sociale et la DNLF.
- Coordination des travaux PCE et RJ avec les évolutions de FICOBA.
- Organisation d'une conférence CFONB en janvier 2023.

DÉMATÉRIALISATION sSGT DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

DGFIP :

- Suivi des évolutions fonctionnelles des plateformes SI-SI et Poséidon.
- Intégration d'évolutions pour le EI, Entrepreneurs Individuels.

CNCJ :

- Suivi des travaux d'évolution du CPCE avec la FBF, la CNCJ et la Chancellerie.

DÉMATÉRIALISATION sSGT DÉMATÉRIALISATION DES RÉQUISITIONS JUDICIAIRES

Information des banques sur les travaux en cours :

- Extension de PEBA aux autres types de réquisitions.
- Extension de PEBA aux droits de communication.
- Défraiement des banques.

EBICS

Poursuite des travaux avec le WG EBICS (Change Requests), sur la signature électronique à distance (cf travaux avec la FnTC) et concernant la gestion de la liste des certificats EBICS CFONB.

Travaux sur la sécurité relatifs aux courbes elliptiques, aux algorithmes post quantiques, à la longueur des clés RSA, à la version TLS.

Analyse de la nouvelle version « Security Concept » avec le groupe de travail Sécurité.

Chantiers et perspectives **2023**

FACTURE DÉMATÉRIALISÉE

Suivi de l'évolution des travaux tant au niveau français avec la DGFiP qu'au niveau européen avec les échanges au niveau de l'EPC.

IDENTITÉS ET SERVICES DE CONFIANCE NUMÉRIQUES

Contributions :

- aux comités PAC.
- au groupe adhoc eIDAS.
- et aux travaux du groupe de travail eFinance sur la signature en mobilité et la révision eIDAS.

MIROIR AIGCEV

- Poursuite du suivi en miroir des travaux de l'AIGCEV.
- Avis et Commentaires sur les documents ISO/TC292/WG4 22376 sur le format et ISO/TC292/WG4 22385 sur la gouvernance.
- Liaison avec les travaux portant sur la Sécurisation des codes à barre 2D avec les groupes de travail de l'EPC dont le MPWG.
- Liaison avec les travaux de normalisation ISO avec la CN2 du TC68, portant sur la Sécurisation des codes à barre 2D.
- Liaison avec les travaux sur la révision eIDAS avec le groupe de travail adhoc du CFONB.

MIROIR MOBILE PAYMENTS WG (EPC)

Coordination et suivi des travaux du Mobile-Payments working group de l'EPC.

POLITIQUE DE VALIDATION COMMUNE

En sommeil, mais réactivable en fonction des adhérences avec les travaux des groupes de travail impactés par la révision du règlement eIDAS (Comités PAC et Enregistrement PAC, Identités et services de confiance numériques).

RÈGLEMENT eIDAS ET NOUVEAUX SERVICES DE CONFIANCE

Révision eIDAS :

- Suivi des travaux de Place, des travaux intersectoriels avec la DINUM et l'ANSSI sur les services de confiance, en particulier les nouveaux services de confiance Archivage, Signature à Distance (Remote Signature) et utilisation des QRcodes sécurisés.
- Impacts sur les politiques de confiance du CFONB, PAC et PV.
- Impacts sur les process Banque-Clients pour les Personnes Morales.
- Suivi des travaux de Normalisation Cen/ETSI et ISO repris par la révision eIDAS.

SÉCURITÉ

Renforcement de la coordination entre les instances de Place Européennes et les groupes de travail français :

- Surveillance des avancées réglementaires sécurité ; déclaration des incidents majeurs.
- Harmonisation taxonomie cyber incident.
- Contribution aux travaux concernant la sécurité pour les groupes de travail du CFONB, notamment pour le groupe de travail EBICS sollicité pour la validation des algorithmes de Hash, longueur de clé de signature, niveau de TLS et évolution vers l'utilisation de certificats Courbes elliptiques et les algorithmes post quantique.

SÉCURITÉ ET sSGT MIROIR PAYMENT SECURITY SUPPORT GROUP (EPC)

Coordination et suivi des travaux du Mobile-Payments working group de l'EPC.

Si le Pôle était...

Un dessert



Un mille-feuille
de solutions, à l'instar de
l'imagination des
groupes de travail du
pôle.

Une émotion



L'excitation
et l'inquiétude à la fois, face
à l'univers de la transfor-
mation.

Un fruit



La pomme
un bon croquis vaut
mieux qu'un long
discours !

Un métal



Du Tungstène
pour sa solidité,
comme nos travaux

Un pays



La Suisse
Le pays des Organisations
Internationales de
Normalisation/Standardi-
sation.

Si le Pôle était...

Une pierre précieuse



Le diamant surtout lorsqu'il est taillé avec des formes standardisées.

Une qualité



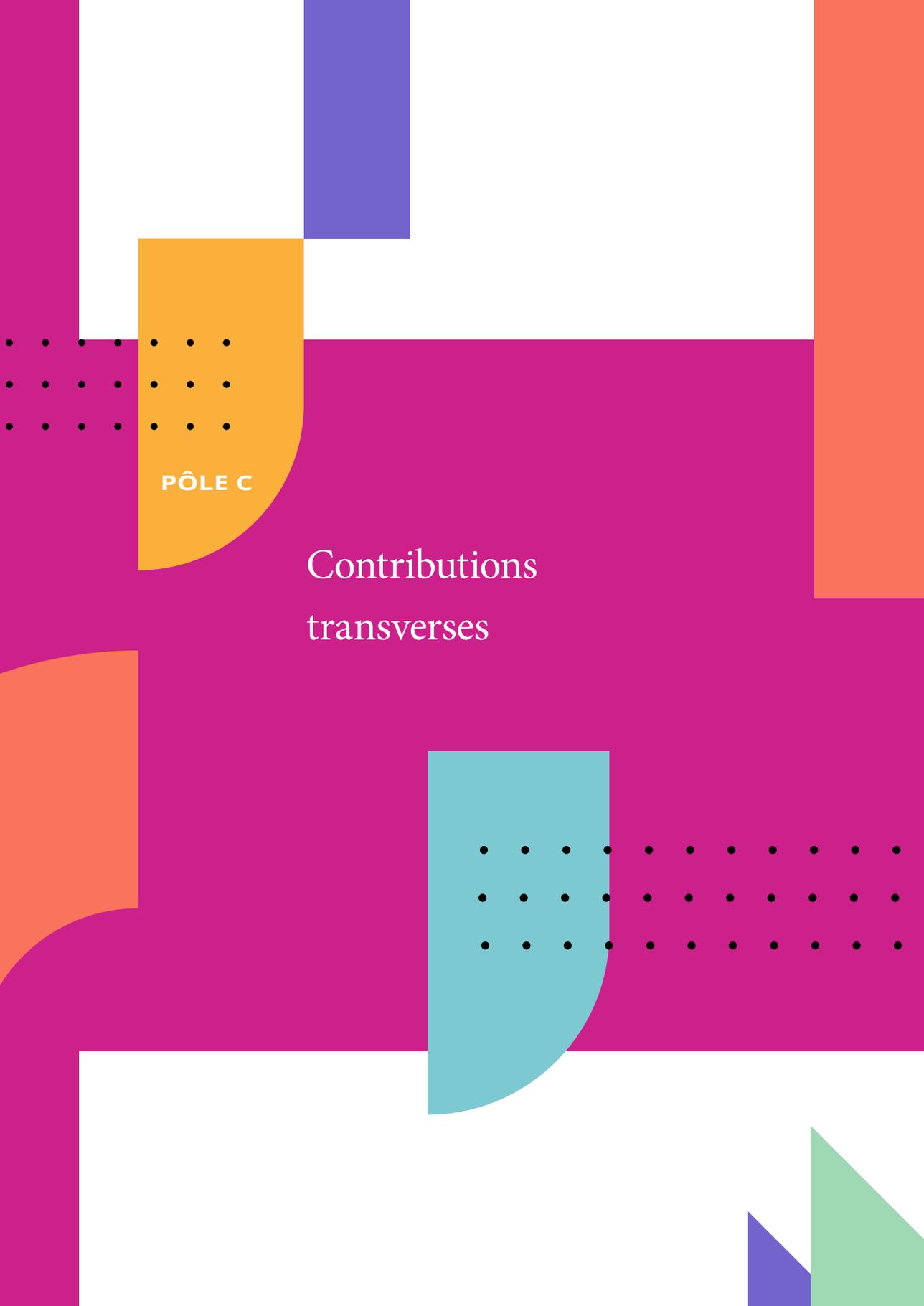
L'adaptabilité indispensable pour coller à tous les process

Un verbe



Transformer est dans la continuité de notre profession





PÔLE C

Contributions transverses

Périmètre, missions et organisation du Pôle



Animateur

Yvan HUANT
Groupe BPCE



Animateur suppléant

Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel

Le Pôle "Contributions transverses" est probablement le Pôle le plus hétéroclite du CFONB. Il est composé à la fois de groupes de travail pérennes et historiques du CFONB (produits d'épargne, instruments financiers), de groupes dédiés à l'information de certains adhérents (AMAF, EPEME, IEOM), de groupes chargés du suivi de travaux européens (Request To Pay), mais aussi de groupes adhoc (évolutions FICOBA, règles de transposition des champs adresse en adresse structurée ISO 20022) dont les travaux sont souvent menés en mode "task force" à la demande des instances de Place.

Le Pôle "Contributions transverses", au travers d'un groupe de travail adhoc qui lui a été confié, a piloté la refonte du site internet du CFONB en 2021 et 2022. Les travaux associés ont été finalisés en septembre 2022, date à laquelle le groupe de travail a arrêté son activité.

Activité de l'exercice écoulé

ACTUALISATION ET ÉVOLUTION FICOBA



Animateur :
Guillaume POUVESLE
La Banque Postale

- Sous-groupe "Directive AML5 – Evolutions de FICOBA" : L'essentiel des travaux ayant été réalisé en 2021, année au cours de laquelle les derniers points en suspens avec la DGFIP ont été levés, le groupe de travail n'avait pas planifié de travaux spécifiques en 2022. Il reste toutefois en veille sur certains points, et notamment sur les rattrapages de stocks qui seront réalisés en 2024 par les établissements
- Sous-groupe "API Eligibilité LEP" : Ce groupe de travail étudie en collaboration avec la DGFIP la mise à disposition d'une API permettant de vérifier pour un primo-accédant, ou dans le cadre de son renouvellement, l'éligibilité du titulaire d'un LEP. Le projet est maintenant en phase de croisière, même si quelques questions restent en suspens : fiabilisation de logiciel PERS pour baisser les taux de non trouvés, traitement des clients avec plusieurs NIF, opérations de maintenance (les décaler hors des heures d'ouverture des agences), utilisation d'une boîte mail générique pour adresser les messages aux établissements.
- Sous-groupe "API multi-détention" : Les travaux de ce groupe de travail portent sur la mise à disposition des banques par la DGFIP d'une API permettant de vérifier, pour les produits d'épargne

réglementée, que le client n'est pas déjà titulaire d'un produit similaire dans un autre établissement. Des échanges ont eu lieu entre la DGT, la DGFIP et la FBF visant à un décalage du calendrier (l'API devait être opérationnelle au 1^{er} janvier 2024). L'échéance de l'implémentation de l'API est finalement repoussée à fin 2024

- Sous-groupe "FICOBA 3" : ce groupe a pour objectif d'accompagner les adhérents dans le cadre des travaux d'évolution de FICOBA 2 vers FICOBA 3. De nombreux échanges ont eu lieu avec la DGFIP pour valider le cahier des charges. De nombreux travaux en cours et plusieurs assouplissements ont été obtenus (formatage adresse, traitement des anomalies, etc.). Une seconde version du cahier des charges, emportant les dernières modifications, a été validée fin 2022. A noter que ce sujet a fait l'objet d'un atelier CFONB le 07 octobre 2022 qui a rencontré un franc succès

AMAF



Animateur :
Patrick BIELSA
CFONB

Les rencontres du CFONB à Monaco ont eu lieu le 13 mai 2022. Le contenu (travaux sur la fraude, migration ISO 20022, le numérique au service des processus bancaires) a été particulièrement apprécié par l'AMAF.



ECKERT/CICLADE



Animateur :
Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale du Crédit Mutuel

En l'absence d'évolutions planifiées sur le cahier des charges CICLADE, le groupe de travail ne s'est pas réuni en 2022. En accord avec la CDC, le groupe de travail n'a plus matière aujourd'hui à se réunir et sera donc clôturé.

IÉOM



Animateur :
Patrick BIELSA
CFONB

Après 5 ans d'interruption, 2021 avait vu la reprise du groupe de travail IEOM. En 2022, la réunion du groupe de travail a eu lieu en octobre avec une forte participation de l'IEOM.

Activité de l'exercice écoulé

INSTRUMENTS FINANCIERS



Animateur :
Sébastien COURTELLEMONT
BNP Paribas
Animatrice suppléante
Sabine NUNGUET
BPCE



Le groupe de travail a poursuivi en 2022 ses travaux sur REGISTRACCESS (blockchain interbancaire pour la gestion des titres non cotés).

Les guides opératoires et les pratiques de marché ont été publiés fin 2022. Les travaux sur la directive Droits de Actionnaires (identification des actionnaires) ont également avancé.

Le groupe de travail a également initié des discussions avec l'AMF pour la suppression du « pur PEA » (choix fait par l'actionnaire individuel de conserver les titres auprès de la société cotée (nominatif pur) et non auprès d'un intermédiaire financier). Cela concerne un volume très réduit de PEA.

MIROIR EPC REQUEST TO PAY



Animateur :
Alain BENEDETTI

BNP Paribas

Animateur suppléant :
Harris

MONTEIRO DA SILVA

Groupe Crédit Agricole



Le groupe de travail a concentré ses travaux en 2022 sur l'examen des propositions de Change Requests de l'EPC. Il suit également les travaux de l'EPC concernant notamment le processus d'homologation, l'enrôlement / activation et l'API.

Le groupe de travail a également préparé durant l'été la réponse à la consultation publique sur la version 3 du Schème, afin de la proposer à la FBF qui l'a validée et a pu ainsi répondre à l'EPC. Enfin, une réunion exceptionnelle a eu lieu, dans le prolongement du Trust and Security Framework, afin de contribuer au travail sur l'API Security Framework (ASF) entrepris conjointement avec le Schème SPAA. A cette occasion, les discussions ont aussi concerné le possible rôle de « Schème Opérationnel » qui pourrait être demandé à l'EPC.

MOBILITÉ BANCAIRE



Animateur :
Eric VERONNEAU
Groupe BPCE

Aucun besoin de mise à jour de la documentation existante ou d'étude spécifique n'ayant été remonté, le groupe de travail ne s'est pas réuni en 2022.

PÉDAGOGIE ET COMMUNICATION



Animateur :
Patrick BIELSA
CFONB

Les fiches pédagogiques n'ont pas pu être revues en 2022. Elles le seront en 2023.

Activité de l'exercice écoulé

PRODUITS D'ÉPARGNE



Animatrice :
Carole
GHILARDI
Caisse des
Dépôts et
Consignations

Au premier semestre, le groupe de travail s'est réuni à 3 reprises afin de préparer une note et compléter la restitution du questionnaire rempli par les établissements des membres sur la problématique de la dématérialisation des échanges de données entre établissements teneurs de compte, identifiée dans le cadre de l'application de la communication n° 20120036. Le Bureau du Conseil a entériné le fait de ne pas modifier cette communication.

Le sujet de dématérialisation des échanges de données entre établissements teneurs de compte, qui dépasse le mandat du groupe de travail Produits d'épargne, sera traité en collaboration avec le groupe de travail "Dématérialisation des processus bancaires" du pôle B "Standards et évolution numérique". D'autres groupes de travail pourront être sollicités en cas de besoin spécifique.

QUESTIONS RELATIVES AUX EPEME



Animateur :
Patrick
BIELSA
CFONB

La réunion du groupe de travail en septembre 2022 a permis des échanges d'informations entre les deux associations. L'AFEPAME souhaiterait passer à deux réunions par an.

Activité de l'exercice écoulé

REFONTE DU SITE INTERNET



Animateur :
Patrick BIELSA
CFONB

Le démarrage du nouveau site a eu lieu comme prévu le 18 janvier 2022. Une conduite du changement a été mise en place pour accompagner les utilisateurs, et notamment les animateurs des groupes de travail. Quelques bugs ont nécessité la livraison de correctifs. Des demandes d'évolutions ont également été formulées sur l'organisation des réunions et la saisie de la feuille de présence.

Le projet étant désormais finalisé, le groupe de travail est clôturé.

RÈGLES DE TRANSPOSITION EN ADRESSE STRUCTURÉE ISO 2022



Animateur :
Rocco ZIRPOLI
Caisse des
Dépôts et
Consignations

En 2022, les travaux du groupe de travail ont été concentrés sur trois points : la traduction en anglais du guide publié en 2021 (et sa publication sur le site du CFONB), sa circularisation aux membres du PMPG de Swift pour avis et remarques, et le suivi du Change Request déposé auprès de l'ISO/Payment Seg par la communauté française pour une proposition d'évolution d'un des éléments de la Postal Address (Building Name). A noter concernant ce dernier point : cette proposition a été accueillie positivement et validée par l'ISO. La date de mise en œuvre n'est cependant pas encore connue.

Chantiers et perspectives 2023

ACTUALISATION ET ÉVOLUTION FICOBA

- Le sous-groupe "Directive AML5 – Evolutions FICOBA" sera mis en sommeil en 2023, en attendant les derniers rattrapages de stocks qui seront effectués par les établissements en 2024.
- Le sous-groupe "API Eligibilité LEP" sera également mis en sommeil dans l'attente de la résolution des points et problèmes en suspens par la DGFiP.
- Le sous-groupe "API multi-détention" relancera progressivement ses travaux en 2023, après l'obtention d'un décalage de l'échéance de mise en œuvre de l'API à fin 2024.
- Enfin, le sous-groupe "FICOBA3" entamera le suivi opérationnel et l'organisation des travaux d'évolution vers FICOBA3, et notamment la phase de test avec un établissement pilote et l'ouverture de la plateforme partenaire.

AMAF

Les Rencontres de Monaco seront organisées en fin d'année 2023.

ECKERT/CICLADE

Le groupe de travail est clôturé et arrête son activité.

IÉOM

Le groupe de travail se réunira au cours du troisième trimestre 2023 à la demande de l'IÉOM.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le groupe de travail poursuivra en 2023 ses travaux sur la digitalisation des Assemblées Générales (réunions hybrides et suivi vidéo en direct), ainsi que sur la blockchain ODM REGISTRACCESS (mise en production du lot 2 notamment).

D'autres points, comme la suppression du pur PEA, la documentation relative aux titres nominatif et le passage pour les OST de la norme 15022 à la norme 20022 seront à l'ordre du jour de 2023.

MIROIR EPC REQUEST TO PAY

En 2023, le groupe de travail continuera à suivre, en tant que groupe miroir, les travaux de l'EPC SRTP Task Force et des Multi Stakeholders Groups associés. Il examinera les éventuelles participations aux travaux adhoc qui seraient décidés par la Task Force. Le Scheme va rentrer en phase de maintenance pour un cycle de deux ans. Il n'y a pas de "version 4" prévue pour le Rulebook EPC en 2023. Cependant la fenêtre de "Change Request" sera ouverte toute une année et les changements seront traités à partir de fin 2023 et début 2024. En cas de besoin, il instruira des "change requests" que la Place jugerait intéressants et élaborera en lien avec la FBF la position des banques françaises aux différentes consultations sur le Request To Pay.

Enfin, le groupe de travail continuera à être force de proposition et pragmatique sur le Trust & Security Framework qui a été initié par la Place française, sur l'ASF (API Security Framework) et les discussions à propos du rôle de Scheme Opérationnel.



Chantiers et perspectives 2023

MOBILITÉ BANCAIRE

Le groupe de travail effectuera en 2023 ses travaux habituels de veille sur la documentation existante (FAQ, guides utilisateurs) relative à la mobilité bancaire réglementée. Si des travaux de révision de la directive comptes de paiements sont planifiés par la Commission européenne en 2023 (réflexions en cours de la DG FISMA sur mobilité transfrontalière, redirection des opérations et identifiant européen unique de compte), le groupe de travail pourrait être amené à y travailler.

PÉDAGOGIE ET COMMUNICATION

Comme chaque année, une mise à jour des différentes fiches descriptives sera planifiée.

PRODUITS D'ÉPARGNE

Comme prévu dans ses missions, le groupe de travail assurera la veille réglementaire et répondra aux demandes éventuelles d'études et de travaux de la Place. Il prendra en charge l'actualisation ou la rédaction des communications adressées aux adhérents du CFONB relevant de son périmètre d'activités.

Il poursuivra ses travaux sur la dématérialisation des mandats et attestation de clôture des livrets A et Bleu en collaboration avec le groupe de travail "Dématérialisation des processus bancaires".

QUESTIONS RELATIVES AUX EPEME

Le groupe de travail se réunira au cours du troisième trimestre 2023 à la demande de l'AFEPAME.

REFONTE DU SITE INTERNET

Arrêt de l'activité du groupe de travail en septembre 2022 du fait de la fin de projet de refonte du site internet du CFONB.

RÈGLES DE TRANSPOSITION EN ADRESSE STRUCTURÉE ISO 20022

Les missions du groupe de travail seront adaptées pour la prise en charge en miroir des travaux du ISO 20022 Payments SEG Postal Address Maintenance WG. Il y sera étudié non seulement la proposition française déposée en 2021 et son suivi, mais également les propositions des autres communautés.

Si le Pôle était...

Un dessert



Le mille-feuille
comportant un grand
nombre de couches
différentes et formant
un tout homogène

Une émotion



La joie
unanimentement ressentie
par les animateurs des
groupes de travail du
pôle

Un fruit



Le mangoustan
pour son exotisme

Un métal



Le laiton
alliage subtil de différents
métaux (cuivre et zinc)

Un pays



L'Australie
pays qui comprend tous
les climats possibles

Si le Pôle était...

Une pierre précieuse



Le jasper bleu
pierre de la confiance

Une qualité



La détermination
caractéristique des membres
des groupes de travail
du pôle

Un verbe



Agir
à l'image des groupes de
travail du pôle, toujours
dans l'action





PÔLE D

Réglementation et conformité

Périmètre, missions et organisation du Pôle



Animateur
Julien LASALLE
Banque de France



Animateur suppléant
Hafid BAOUZ
Fédération Bancaire
Française



Animatrice secrétaire
Anne-Marie FOUREL
Banque de France

Le Pôle "Réglementation et conformité" est chargé d'apporter toute expertise complémentaire pour une mise en œuvre ordonnée et cohérente des attentes de la réglementation en matière de sécurité et de statistiques des moyens de paiement, de bon fonctionnement des systèmes d'échange et d'évolution de processus et interfaces entre la Banque de France et la profession bancaire.

Activité de l'exercice écoulé

BALANCE DES PAIEMENTS



Animateur :
Roland RICART
Banque de France

Le groupe de travail ne s'est pas réuni en 2022 ; les travaux de mise en place de la collecte trimestrielle de balance des paiements associée au règlement BCE/2020/59 de la Banque Centrale Européenne sur les statistiques de paiements ont été conduits dans le cadre du groupe de travail Évolution des collectes.

CENTRALISATION DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS DE COMMERCE - CIPE



Animatrice :
Vanessa DOUCINET
Banque de France



Animateur suppléant :
Laurent ROUMEAUX
Banque de France

Le groupe CIPE a été mis en veille.

CONCERTATION SUR LES ÉCHANGES INFORMATISÉS ENTRE LA BANQUE DE FRANCE ET LES BANQUES



Animateur :
Francis CAUVÉ
Banque de France



Animatrice suppléante :
Isabelle PEIFFER
Banque de France

Le groupe de travail s'est attaché à donner de la visibilité à la profession bancaire sur les principales évolutions des interfaces informatiques avec la Banque de France et à suivre les mises en production. C'est le cas notamment de :

- Portail Fiben : mise en place de la nouvelle échelle de cotation le 8 janvier 2022, et introduction au sein des produits Fiben des jugements relatifs à la procédure de traitement de sortie de crise (décret n°2021-1354) en mars 2022.
- Portail de déclaration statistique OneGate : la mise en place du LEI pour l'identification des déclarants en remplacement du CIB
- Portail de gestion des échanges fiduciaires Interop : la conduite de tests de certification fiduciaire avec la Place dans le cadre du projet de consolidation Target2/T2S, ainsi que l'aout de fonctionnalités pour accompagner le déploiement des Stocks Auxiliaires de Billets et des Dépôts Auxiliaires de Monnaies au 2nd semestre 2022.

CONFORMITÉ RSC



Animateur :
Pierre BIENVENU
Banque de France



Animatrice suppléante :
Véronique BUGAJ
Banque de France

Le groupe de travail a contribué à finaliser le nouveau Référentiel de Sécurité du Chèque (RSC) et le questionnaire d'auto-évaluation associé, qui ont été publiés le 13 avril par la Banque de France, et sera utilisé à compter de l'auto-évaluation 2023 sur l'exercice 2022.

Les travaux du groupe se sont ensuite focalisés sur la préparation des annexes suivantes : la notice de remplissage du RSC (annexe 2), le schéma fonctionnel du système de paiement par chèque (annexe 3), la procédure de communication à la Banque de France de spécimens de formules de chèques (annexe 4) et la procédure d'identification et de notification des incidents graves à la Banque de France (annexe 5), pour une publication début 2023.

Par ailleurs, à la suite de la consultation de la profession sur les modalités de remise du questionnaire en mode saisie U2A ou en fichier XML, il a été décidé de supprimer la remise par fichier XML.

Enfin, la Banque de France a présenté les résultats de son analyse des déclarations RSC portant sur 2021.

Activité de l'exercice écoulé

DÉMATÉRIALISATION DU DROIT AU COMPTE



Animateurs :
Mark BEGUERY

Banque de France



Benoît EHRET

Banque de France

Animatrice secrétaire :
Angélique HERODY

Banque de France



Le groupe de travail a été constitué dans le courant de l'année 2022 et vise à définir une solution technique visant à remplacer l'envoi de courriers par la Banque de France aux établissements bancaires dans le cadre de l'exercice de la procédure de droit au compte des particuliers par un flux dématérialisé.

Les premiers échanges ont permis de conduire une première analyse de la solution technique proposée par la Banque de France et des aspects organisationnels associés.

ÉVOLUTION DES COLLECTES PAR LA BANQUE DE FRANCE DE STATISTIQUES DE MOYENS DE PAIEMENT



Animateurs :
Julien LASALLE

Banque de France jusqu'en novembre 2022



puis **Pierre BIENVENU**

Banque de France

Dans le contexte de l'entrée en application du nouveau règlement de la Banque Centrale Européenne sur les statistiques de paiement (BCE/2020/59), le groupe a mis en place un dispositif d'accompagnement renforcé des établissements bancaires pour la migration vers les nouvelles collectes sur les moyens de paiement.

Le groupe de travail s'est ainsi réuni toutes les deux semaines avec la présence extraordinaire des équipes techniques de la Banque de France (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du portail de déclaration ONEGATE-OSCAMPS) pour répondre aux enjeux associés à cette migration sous des délais contraints : annonce des corrections apportées sur la documentation technique, discussion sur des points méthodologiques et pratiques, information du planning etc.

Ces efforts ont permis d'assurer que l'immense majorité des établissements, notamment tous les plus grands groupes bancaires de la Place, ont pu remettre leurs données sous les délais attendus ou avec un retard maîtrisé.

FICHIERS D'INCIDENTS DE PAIEMENT



Animatrice :
Corinne MILLOT

DUMAZERT
Banque de France



Animatrice suppléante :
Yanne WIEZNIAK

Banque de France



Animateur suppléant :
Marc BAGNOLI

Banque de France

En matière de veille réglementaire, le groupe de travail a porté une attention à l'évolution de la loi sur le changement de nom qui va nécessiter une analyse d'impact pour les fichiers d'incidents de paiement. Par ailleurs, l'intérêt d'une ouverture de la consultation du fichier national des chèques irréguliers (FNCI) aux banquiers présentateurs de chèques a été jugé légitime dans le cadre des travaux menés autour de la lutte contre la fraude au chèque conduits sous l'égide de l'Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiements, invitant le groupe à s'intéresser aux évolutions réglementaires à opérer.

Activité de l'exercice écoulé

IDENTIFIANT BANCAIRE MIXTE GUF/CFONB



Animateur :
Sylvain DAUGE
Groupe Société
Générale



**Animatrice
suppléante :**
Hélène ODDOU
Banque de
France



**Animateur
secrétaire :**
**Arthur
NAGHIBI-SALEH**
Banque de
France

Le groupe de travail s'est attaché à actualiser les règles et diligences du Fichier des Implantations Bancaires (FIB) concernant les options en cas de fusion bancaire, qui permettent désormais soit de procéder à une renumérotation des comptes de l'établissement absorbé pour intégrer le CIB de l'autre établissement, soit de conserver le code CIB de l'établissement absorbé (sans renumérotation des comptes).

La notice technique du FIB a été mise à jour en conséquence et est accessible sur le site de l'ACPR (dans la rubrique autorisations).

Enfin, le groupe a travaillé à construire un modèle standardisé de présentation des informations clés d'une fusion bancaire. Les modalités de communication et de mise à disposition de ce modèle auprès des adhérents du CFONB restent à déterminer.



Activité de l'exercice écoulé

PRÉVENTION DE LA FRAUDE SUR LES MOYENS DE PAIEMENT SCRIPTURAUX



Animatrice :
Chantal ROUX
BNP Paribas

Le groupe de travail conduit une veille permanente sur le développement des techniques de fraude, et a préparé un avis de mise en garde reprenant différents cas d'ingénierie sociale, de fraude au chèque et d'une arnaque visant à la récupération d'une carte (fraude au coursier).

Par l'intermédiaire des représentants français, il suit les travaux de l'European Payments Council concernant le développement d'une plateforme de partage d'information sur la fraude de type MISP (Malware Information Sharing Platform).

Depuis la fin de l'année 2022, l'Association Française des Établissements de Paiement et de Monnaie Électronique (AFEPAME) a rejoint le groupe de travail, ce qui permet d'étendre le périmètre de la veille et des actions de mise en garde aux prestataires de services de paiement non bancaires.



BALANCE DES PAIEMENTS

Groupe de travail en sommeil. Le suivi lié à la collecte trimestrielle "Déclaration trimestrielle des opérations de paiement impliquant des non-IFM" au titre du règlement européen BCE/2020/59 sera assuré par le groupe de travail Collectes.

CENTRALISATION DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS DE COMMERCE - CIPE

Ce groupe de travail est en veille mais il pourra être réactivé ponctuellement en cas de besoin.

CONCERTATION SUR LES ÉCHANGES INFORMATISÉS ENTRE LA BANQUE DE FRANCE ET LES BANQUES

Le groupe de travail présentera en amont les projets de réalisation ou d'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données entre les banques et la Banque de France, sur la base d'un macro-planning mis à jour trimestriellement. Celles-ci devraient porter principalement sur les applications et infrastructures suivantes :

- Portail de déclaration statistique OneGate : refonte de l'ergonomie du portail.
- Portail de gestion des échanges fiduciaires Interop : évolutions associées à la consolidation Target2/T2S et enrichissement des fonctionnalités associés aux Stocks Auxiliaires de Billets.
- Collecte sur les crédits (Anacredit) : mise en place de contrôles supplémentaires prévus par la Banque Centrale Européenne et ajout de nouveaux types d'identification internationale.

CONFORMITÉ RSC

Le groupe de travail sera chargé de publier les annexes au nouveau référentiel de sécurité, à accompagner les établissements dans sa mise en œuvre et à partager les résultats de ce premier exercice d'application.

DÉMATÉRIALISATION DU DROIT AU COMPTE

Le groupe de travail sera chargé de déterminer des solutions et le cahier des charges techniques associé pour la dématérialisation des flux entre la Banque de France et les établissements désignés dans le cadre des procédures de droit au compte. Il accompagnera les établissements bancaires dans la phase d'homologation via notamment la communication de documents (notice, mode opératoire de tests, mise à disposition d'un site d'équipe).

La mise en production de la solution (premiers échanges dématérialisés entre la Banque de France et les établissements pilotes) pourrait démarrer au 4^{ème} trimestre 2023.

ÉVOLUTION DES COLLECTES PAR LA BANQUE DE FRANCE DE STATISTIQUES DE MOYENS DE PAIEMENT

Le groupe de travail s'attachera à assurer un suivi des nouvelles collectes réglementaires, notamment les évolutions de référentiel (codes MCC, liste des schémas...), la mise à jour de la documentation technique et la réponse aux demandes de clarification des établissements déclarants, ainsi que la présentation des données consolidées au niveau national (rapport OSMP, cartographie) et européen (Blue book).

Le groupe de travail sera également mobilisé sur la préparation de 2 évolutions structurelles attendues en 2024 : d'une part la mise en place du dispositif européen de non-conformité à la remise des données de collectes réglementaires, et d'autre part la mise en place de collectes semestrielles allégées pour les plus petits déclarants.

FICHIERS D'INCIDENTS DE PAIEMENT

Le groupe de travail continuera à suivre l'activité des fichiers d'incidents de paiement et les indicateurs de qualité de services associés, ainsi qu'à suivre l'actualité réglementaire et à être force de proposition en la matière (notamment sur l'opportunité d'ouvrir la consultation du FNCI aux banquiers présentateurs de chèques).

Par ailleurs, les travaux sur le traitement de l'usurpation d'identité dans les fichiers d'incidents de paiement devraient être relancés en 2023, notamment sur la possibilité de permettre aux établissements de s'assurer auprès du Service gestionnaire des Fichiers de la Banque de France de l'authenticité des attestations délivrées aux particuliers victimes d'usurpation et qui se retrouvent inscrits suite à des actions frauduleuses de l'usurpateur.

IDENTIFIANT BANCAIRE MIXTE GUF/CFONB

Le groupe a été mis en sommeil à l'issue des travaux de mise à jour de la documentation relative au Fichier des Implantations Bancaires (voir ci-dessus).

PRÉVENTION DE LA FRAUDE SUR LES MOYENS DE PAIEMENT SCRIPTURAUX

Conformément à sa mission permanente, le groupe de travail poursuivra la veille sur les scénarios de fraude aux moyens de paiement, avec si nécessaire la production de proposition(s) d'avis de mise en garde, et réalisera les études demandées par la profession bancaire.

Si le Pôle était...

Un dessert



Le mille-feuille
qui sait restituer un goût unique au travers de ses multiples strates

Une émotion



La sérénité
à laquelle œuvre le pôle D face à un environnement exigeant

Un fruit



Le kiwi
riche en bienfaits sous une apparence extérieure austère

Un métal



Le cuivre
matériau de base de nombreux métiers (du sculpteur à l'électricien, en passant par la musique !)

Un pays



Le Pays des merveilles d'Alice
où l'imaginaire devient réalité

Si le Pôle était...

Une pierre précieuse



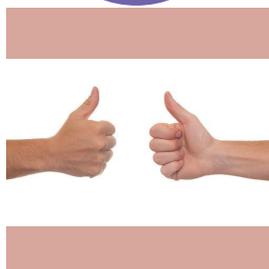
Le Saphir
pour ses multiples teintes, du bleu profond au rose intense et au jaune lumineux

Une qualité



La patience
face à un monde toujours en mouvement

Un verbe



Confronter
au sens positif du terme, pour assurer que les différentes positions sont bien prises en compte et que les choix sont adaptés à la réalité



Les communications 2022 du CFONB

FÉVRIER

20220001 du 11/02/2022

Pratique du marché français concernant la validation de la valeur liquidative des OPC par la société de gestion...

20220002 du 11/02/2022

Pratique du marché français concernant la demande de recalcul de la valeur liquidative des OPC par la société de gestion...

20220003 du 14/02/2022

Fin de la mesure temporaire Aménagement des délais d'acheminement au CEPC des vignettes de chèques...

MARS

20220004 du 14/03/2022

Arrêté du 08 juin 2021, portant sur les obligations des PSP...

20220005 du 29/03/2022

Avis de suppression d'identifiants : ICS-Prélèvement SEPA...

AVRIL

20220006 du 13/04/2022

Nouvel établissement ayant opté pour la procédure de l'identifiant invariant...

20220007 du 26/04/2022

Communication de spécimen de nouveaux chèques aux services de police et de gendarmerie...

20220008 du 29/04/2022

Règles et diligences concernant le Fichier des Implantations Bancaires (FIB)...

20220009 du 29/04/2022

Diffusion du nouveau Référentiel de Sécurité du Chèque (RSC)...

MAI

20220010 du 02/05/2022

Création d'une émission obligataire Française en ESES...

20220011 du 02/05/2022

Pratique de marché CSDR Settlement discipline...

20220012 du 02/05/2022

Guide du traitement fiscal standard applicable aux principales opérations sur titres...

Cette communication est annulée et remplacée par la communication n° 20220027

20220013 du 23/05/2022

Virements insaisissables - Virements APL...

20220014 du 31/05/2022

Procédure de déclaration des faux chèques au Fichier National des Chèques irréguliers (FNCI) de la Banque de France...

20220015 du 31/05/2022

Chèque bancaire - Références législatives & réglementaires...

JUIN

20220016 du 01/06/2022

Chèque de bancaire - Maintien du filigrane et information clientèle...

20220017 du 07/06/2022

Pratique de marché français concernant l'utilisation des dénouements partiels...

20220018 du 23/06/2022

Recommandations sur l'utilisation et la rédaction des chèques...

JUILLET

20220019 du 08/07/2022
Publication des nouvelles versions 2021 version 1.2 et 2023 des Rulebooks...
20220020 du 08/07/2022
Avis de suppression d'identifiants : ICS-Prélèvement SEPA...

AOÛT

20220021 du 23/08/2022
Pratique de marché français concernant les contrôles de légitimité...
20220022 du 26/08/2022
Evolution des collectes semestrielle, Recensement de la fraude...
20220023 du 30/08/2022
Avis de suppression d'identifiants : ICS-Prélèvement SEPA...

SEPTEMBRE

20220024 du 02/09/2022
Avis de suppression d'identifiants : ICS-Prélèvement SEPA...
20220025 du 05/09/2022
Calendrier pour l'année 2023 des jours de fermeture TARGET2...
20220026 du 09/09/2022
Evolution des flux déclaratifs FICOPA...

NOVEMBRE

20220027 du 07/11/2022
Guide du traitement fiscal standard (V2)...
20220028 du 25/11/2022
Avis de suppression d'identifiants : ICS-Prélèvement SEPA...
20220029 du 29/11/2022
Echange interbancaire des virements insaisissables...

DÉCEMBRE

20220030 du 09/12/2022
Nouvelle version de la brochure "Codes opérations interbancaires pour les restitutions clientèle"...

20220031 du 09/12/2022
Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de paiement...

20220032 du 09/12/2022
Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour le statut des remises d'ordres...

20220033 du 09/12/2022
Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour les relevés de compte...

20220034 du 09/12/2022
Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour les relevés d'opérations...

20220035 du 20/12/2022
Les règles de l'Echange d'Images Chèques...



Retrouvez plus en détail toutes nos communications sur notre extranet : www.cfonb.org

Notre filiale EBICS SC



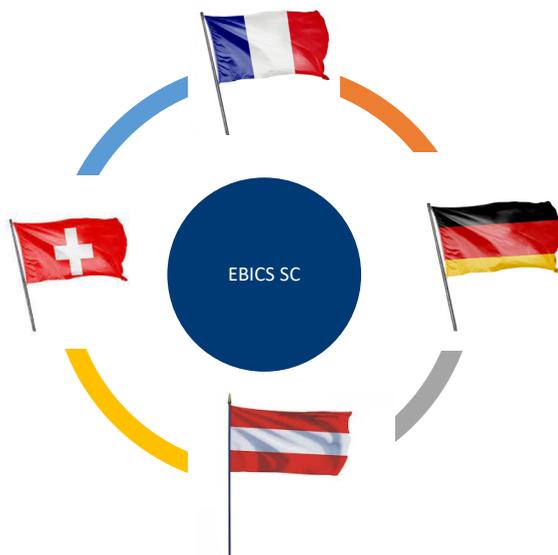
Historique

Depuis la disparition du réseau X25 en 2011 et de facto du protocole ETEBAC, le protocole de communication EBICS s'est imposé pour les banques comme une solution incontournable dans le cadre de leurs relations télématiques avec leurs clients entreprises.

Pour mémoire, la société EBICS SC créée en juin 2010 a pour objet de maintenir et faire évoluer le protocole de communication selon les besoins du marché et de promouvoir en Europe l'adoption de ce standard ouvert et sans licence payante.

La société EBICS (de droit belge) a été créée le 22 juin 2010, le capital étant réparti à 50% pour la communauté Allemande et 50% pour la communauté Française, participation portée par le CFONB. Par augmentation du capital, la communauté Suisse a rejoint la société en 2015 en acquérant 7% de l'entreprise. La nouvelle réglementation des sociétés en Belgique simplifiant les textes et facilitant l'élargissement du nombre d'actionnaires nous a permis en 2020 d'intégrer très facilement la communauté Autrichienne parmi les actionnaires de notre société EBICS SC (anciennement EBICS SCRL).

Le Board est désormais composé de quatre nationalités : Française, Allemande, Autrichienne et Suisse.



Working Group **ebics**

Pour rappel, les missions du Working Group sont :

- D'une part, de favoriser les synergies quant aux modes d'utilisation du protocole,
- D'autre part, d'analyser les demandes d'évolution déposées par l'une ou l'autre des communautés bancaires adhérentes à EBICS SC.

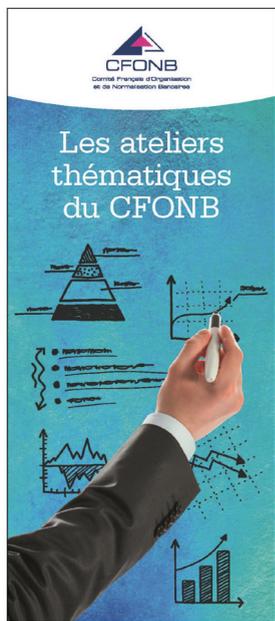
En 2022, le Working Group EBICS constitué d'experts Français, Allemands, Suisses et Autrichiens a pu enfin se réunir physiquement à Hambourg (21/22 septembre 2022), après plus de 2,5 ans de réunions distancielles autour des sujets suivants :

- Versionning
Analyse et prise en compte de change requests, notamment ceux proposés par la communauté Autrichienne
- Evolution des exigences sécuritaires au regard des règlementations nationales et européennes



Les ateliers thématiques

Jeudi 14 avril 2022 Migration ISO 2022



Cet évènement était dédié à la migration ISO 2022, projet majeur pour les différents acteurs du secteur financier.

Cet évènement a eu beaucoup de succès avec plus de 130 participants. Il s'est déroulé en 3 parties :

- Rappel du contexte ISO 2022
- Impacts pour les acteurs concernés et notamment les entreprises et les banques, avec dans un premier temps la transposition des adresses au format ISO 2022.
- Une session de questions réponses avec un focus sur les nouveautés.

NOS INTERVENANTS

- **Raphaël Marek**
Responsable du Bureau de SWIFT Paris
- **Sébastien De Gasquet**
Senior Relationship Manager SWIFT Paris
- **Frédéric Lallemand**
Chef de produit cash-management, Crédit Agricole, Animateur du groupe de travail guides ISO 2022 du CFONB, co-animateur du groupe de travail adhoc GUF (Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France)
- **Hervé Postic**
Utsit, Co-animateur du groupe de travail adhoc GUF
- **Marie-Anne Livi**
Présidente du CFONB

Les Ateliers thématiques du CFONB N° 10

Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France

Migration ISO 2022
Jeudi 14 avril 2022 à 14h00
AUDITORIUM DE LA FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

INTRODUCTION

Dans le secteur financier, la norme ISO 2022 est un standard incontournable, devenu, depuis l'adoption de SEPA en 2014 obligatoire pour les flux de paiements dans la zone EURL et au-delà.

L'Euroystème a souhaité réorganiser de manière modulaire et claire ses activités dans les infrastructures de marché, en distinguant les services qu'il propose au marché. Progressivement, le format ISO 2022 sera utilisé avec en cible l'utilisation du format ISO 2022.

Le format ISO 2022 présente de nombreux avantages dont celui de permettre la transposition d'informations plus riches et mieux structurées pour les infrastructures de marché de paiements et autres.

Cet atelier se déroulera en 3 parties. Après un rappel du contexte, seront présentées les innovations et les nouveautés induites par cette migration pour tous les acteurs concernés.

Les présentations, suivi de questions/réponses, permettront aux acteurs de commenter les travaux mis en œuvre, rappeler les échéances, et répondre aux interrogations des participants.

Nous vous invitons à venir assister à cet atelier thématique du CFONB consacré exclusivement à la migration ISO 2022 au cours duquel s'exprimeront les meilleurs experts.

Marie-Anne Livi
Présidente

PROGRAMME

13h30-14h00 : Accueil L2B

14h00-14h25 : Introduction
Raphaël Marek, Responsable du Bureau de SWIFT Paris
Sébastien De Gasquet, Senior Relationship Manager SWIFT Paris

14h25-14h35 : Nouveautés
Frédéric Lallemand, Chef de produit cash-management, Crédit Agricole, Animateur du groupe de travail guides ISO 2022 du CFONB, co-animateur du groupe de travail adhoc GUF (Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France)

14h35-15h20 : Conséquences pour les utilisateurs de services de paiement
Hervé Postic, Utsit, co-animateur du groupe de travail adhoc GUF

15h20-15h40 : Questions réponses

15h40 : Conclusion par Marie-Anne Livi, Présidente du CFONB

Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur la boîte mail
Attention places limitées

Retrouvez plus en détail tous nos évènements sur notre extranet : www.cfonb.org



Les rencontres avec l'AMAF

Vendredi 13 mai 2022 à Monaco

Sécurité des moyens de paiement et lutte contre la fraude



La dernière rencontre du CFONB a eu lieu le 13 mai 2022 à Monaco avec l'AMAF (Association Monégasque des Activités Financières).

Cet évènement s'est déroulé en 3 parties :

- "Sécurité des moyens de paiement et lutte contre la fraude" par Pierre Bienvenu (adjoint au chef de service, Banque de France)
- "La migration ISO 20022" par Pierre Epailard (responsable du Bureau de Normalisation du CFONB)
- "Les travaux du CFONB autour du numérique" par Yves Le Querrec (La Banque Postale, Vice-président du CFONB)

Cet évènement a réuni plus de 30 participants, c'est un succès, compte tenu de la concurrence (du grand prix redoutable de Monte-Carlo) le même jour !

NOS INTERVENANTS

- **Pierre Bienvenu**
Adjoint au Chef de service, Banque de France
- **Pierre Epailard**
Chargé de mission, CFONB
- **Yves Le Querrec**
Directeur Relations Interbancaires, La Banque Postale
- **Hélène Amourdedieu**
Responsable de la Cellule Juridique, Délégation Interministérielle chargée de la Transition Numérique (DITN)



N°Réf.: 002 18/04/2022

Monaco, le 15 avril 2022

NOTE AUX MEMBRES

Objet: « Les rencontres du CFONB à Monaco »

En partenariat avec le Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires (CFONB) et la Délégation Interministérielle chargée de la Transition Numérique (DITN), nous avons le plaisir de vous convier à une conférence portant sur les thèmes suivants :

- 9h00 : Accueil
- 9h10 : L'évolution de la fraude aux différents moyens de paiements et les mesures prévues pour y répondre – M. Pierre BIENVENU – Banque de France
- 9h50 : La révolution ISO20022 et son impact sur les moyens de paiements – M. Pierre EPAILLARD – CFONB
- 10h30 : Pause
- 10h45 : L'intégration du numérique dans les processus bancaires – M. Yves LE QUERREC – Banque Postale
- 11h30 : Les évolutions réglementaires intervenues en Principauté dans le numérique, et les étapes à venir – Mme Hélène AMOURDEDIEU – DITN
- 12h00 Séance de questions/réponses

Le vendredi 13 mai 2022 de 9h00 à 12h30

(Accueil café à partir de 8 h 30)

au Novotel Monte-Carlo – Salon On Air
16, bd Princesse Charlotte – Monaco

Si vous êtes intéressés pour assister à cette conférence, les inscriptions sont à retourner au secrétariat de l'AMAF - amaf@amaf.mc - **d'ici le 3 mai au plus tard.**

Meilleures salutations,


Denis IOZIA
Secrétaire Général

GILDO PASTOR CENTER - 7, RUE DU GABIAN - MC 98000 MONACO - TÉL. +377 97 84 97 - FAX +377 93 38 32 16
e-mail : amaf@amaf.mc



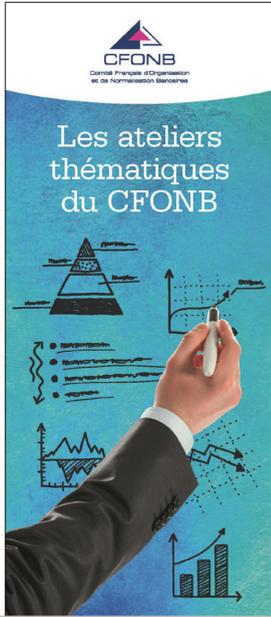
ASSOCIATION MONÉGASQUE
DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES



Les ateliers thématiques

Vendredi 07 octobre 2022

Le nouveau FICOPA avec la DGFIP et la DGT



Cet atelier thématique était dédié au "nouveau FICOPA avec la DGFIP et la DGT"

La DGFIP a lancé début 2021 son grand projet interministériel de refonte de l'applicatif du Fichier des Comptes Bancaires (FICOPA). L'applicatif actuel passera en Version 3 en novembre 2024.

L'objectif de cet atelier était de partager le fruit de ces travaux auprès des adhérents et a été l'occasion également d'échanger directement avec les experts du Ministère des Finances.

Les Ateliers thématiques du CFONB N° 1 I



Le nouveau FICOPA avec la DGFIP et la DGT

Vendredi 07 octobre 2022

AUDITORIUM DE LA FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE



La DGFIP a lancé début 2021 son grand projet interministériel de refonte de l'applicatif du Fichier des Comptes Bancaires (FICOPA). L'applicatif actuel va passer en Version 3 en novembre 2024.

L'accès au FICOPA initialement utilisé par la DGFIP, la DGDJ, la DGCCRF, la Cour des comptes et les huissiers de justice, a largement été ouvert à notamment l'AMF, les organismes de sécurité sociale, la Banque de France, Tracfin, les notaires, les officiers de police judiciaire et la DGT.

Depuis le 1^{er} septembre 2020, le FICOPA est également le registre des comptes au titre de la directive AML5, devenant ainsi un outil à part entière de lutte contre le fraude.

Le CFONB a lancé des travaux dès le mois de mai 2021 en partenariat avec la DGFIP sur le déploiement de la Version 3 : ces échanges nombreux et fructueux ont amené en un plus tard la DGFIP à refondre le cahier des charges pour rationaliser, simplifier et moderniser les flux envoyés par les banques.

09h-04h Introduction du projet de loi

Xavier LE BOZEC, Pôle Stratégie, Marketing & Paiement Relations avec les Systèmes de Paiement Crédit Agricole Payment Services

Claire LACROIX, Responsable Pôle Réglementaire et Changement de Performance et Développement de projets à la Banque Postale

Geneviève BRUNEAU, Responsable Projets Technologies et Opérations / Filières - Groupe BPCE

Dorine BERARD, Adjointe au Chef de bureau des services bancaires et des moyens de paiement à la Direction Générale du Trésor (DGT)

INTRODUCTION

PROGRAMME

Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur reunion@cfonb.fr une confirmation vous sera adressée à compter du 03/10/2022.

NOS INTERVENANTS

- Guillaume Pouvesle**
 Animateur CFONB
 Responsable du département Fiscalité client à la Direction Fiscale de La Banque Postale
- Francis Martin**
 Inspecteur Divisionnaire
 Chef de projet FICOPA 3 à la Direction des projets Numérique de la DGFIP
- Nicolas Véron**
 Responsable de la division Secteur bancaire et collectivités locales - Directeur de projet FICOPA 3 Direction de projet des référentiels à la DGFIP
- Xavier Le Bozec**
 Pôle Stratégie, Marketing & Innovation
 Relations avec les Systèmes de Paiement
 Crédit Agricole Payment Services
- Claire Lacroix**
 Responsable du Pôle Réglementaire à la Direction performance et Changement de groupe -
 La Banque Postale
- Geneviève Bruneau**
 Responsable Projet Technologies et Opérations / Filières - Groupe BPCE
- Dorine Berard**
 Adjointe au Chef de bureau des services bancaires et des moyens de paiement à la Direction Générale du Trésor (DGT)



Autres contributions



Depuis 2010, le CFONB a constitué un groupe de travail externe avec l'AFEPAME. Initialement pour traiter la question précise de "l'Exécution des ordres de paiement des clients des Établissements de Paiement (EP) dans les systèmes de paiement notifiés" dans le contexte de la constitution des premiers dossiers de demande d'agrément d'EP, les échanges portent désormais sur l'ensemble des thématiques pouvant concerner les établissements de paiement et les établissements de monnaie électronique.

Le groupe de travail se réunit une ou deux fois par an. Les ordres du jour sont établis sur la base de l'actualité du CFONB, des travaux de Place, ainsi que des demandes spécifiques formulées par l'AFEPAME. Potentiellement, les thèmes à aborder peuvent concerner des sujets traités par l'ensemble des Pôles du CFONB, d'où la richesse et la variété des réunions.

Ces dernières sont également l'occasion d'évoquer l'actualité des établissements de paiements et de monnaies électroniques.

L'AFEPAME participant désormais au Comité National des Paiements Scripturaux (CNPS) et à l'Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiement (OSMP), les sujets portent davantage sur les règles professionnelles et les travaux techniques collectifs, même si des points de vue sont souvent partagés sur les travaux de ces deux structures.

Par exemple en 2019, le CFONB a validé l'extension de la diffusion d'un avis de radiation d'un ICS aux membres de l'AFEPAME. En cas de manquement aux règles de fonctionnement du prélèvement SEPA par un créancier client d'un Prestataire de Service de Paiement (PSP), la Cellule de Surveillance Prélèvement (CSP) peut être saisie pour résoudre avec le PSP concerné la difficulté résultant de l'utilisation anormale de ce prélèvement. La CSP, instance du CFONB, peut être amenée à publier une communication CFONB pour informer les adhérents de la radiation d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS). Or, les partenaires externes ne sont pas éligibles à ces communications. Conjointement, il a été décidé que l'extension des informations aux membres de l'AFEPAME répondait à un besoin communautaire.

En 2022, de nombreuses autres thématiques ont été au cœur des échanges, notamment les sujets réglementaires, les travaux d'évolution des statistiques de paiement et les statistiques fraude, la transformation numérique autour du déploiement des API et la présentation des travaux du CFONB concernant la migration vers ISO 20022.



La collaboration entre l'AMAF et le CFONB a été initiée en 2012. L'AMAF est un "membre Partenaire" du CFONB.

Le groupe de travail sur les moyens de paiement de l'AMAF propose au CFONB de participer à ses travaux lors de réunions biennuelles organisées à Monaco.

L'organisation conjointe en novembre 2020 des "Rencontres du CFONB à Monaco" a été reportée in extremis compte tenu du contexte sanitaire. L'enjeu de cette réunion est de faire un tour d'horizon des sujets d'actualité, le CFONB apportant les éléments de réponses aux questions posées et proposant des présentations ciblées. L'ensemble des travaux du CFONB y est également présenté.

En 2022, la restitution des travaux du Comité National des Paiements Scripturaux, à laquelle les représentants Monégasques ne participent pas permet aux adhérents de l'AMAF de disposer des informations suffisamment en amont pour identifier les cas susceptibles d'avoir un impact sur Monaco et d'être ainsi en mesure de pouvoir réagir dans un délai approprié. Le rôle du CFONB est d'identifier et de restituer ces sujets potentiels.

Le traditionnel rendez-vous des "Rencontres du CFONB à Monaco", organisé en début 2022 a abordé trois thèmes majeurs : la fraude, la mise en place d'ISO 20022 et l'économie numérique (certification et signature électronique). L'ensemble de la communauté bancaire monégasque y a participé. Il a été le lieu d'échanges particulièrement nombreux et variés (voir page 62).



L'Office des Postes et Télécommunications (OPT) de Nouvelle-Calédonie est "membre partenaire" du CFONB depuis le 1^{er} juillet 2015.

Un établissement "OPT" opère dans le cadre d'un statut spécifique. Il n'a pas de lien capitalistique ni avec la Poste et ni avec la Banque Postale. L'organisation et les règles de fonctionnement d'un "OPT" sont fixées par arrêté. Ce dernier assure l'exploitation des domaines du courrier, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information. Ses orientations stratégiques, économiques, financières, commerciales et sociales sont définies par un Conseil d'administration sur proposition du Directeur Général.

Etre adhérent au CFONB permet aux collaborateurs de cette entité de disposer de la documentation, des préconisations et des recommandations de la profession au travers des publications et des communications du CFONB publiées sur son site extranet dédié aux adhérents.



L'Institut d'Émission d'outre-mer (IÉOM) est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique. Le Franc Pacifique, et non pas l'Euro, a cours légal dans ces territoires. L'institut dispose de trois agences implantées en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie Française et d'un siège à Paris (qui est commun avec celui de l'IEDOM). L'IÉOM a notamment pour mission d'assurer la sécurité des moyens de paiement utilisés dans ce vaste territoire, en liaison avec la Banque de France.

La collaboration avec le CFONB durant la période 2012-2013 s'est concrétisée par la création d'un groupe de travail "IÉOM", l'IÉOM devenant participant externe du CFONB. Ce groupe de travail spécifique aborde les questions relatives aux territoires du Pacifique, et en particulier sur les impacts des évolutions des moyens de paiement métropolitains dans cette zone qui ne fait pas partie de l'Union européenne. Il assure notamment la maintenance de la solution "SEPA COM PACIFIQUE" qui permet d'envoyer et de recevoir des virements et des prélèvements au format SEPA à destination ou en provenance de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française. Les échanges des experts portent également sur l'ensemble des autres sujets techniques relatifs aux moyens de paiement en fonction de l'actualité de ceux-ci.

En 2022, le groupe de travail a permis des échanges fructueux autour de l'actualité des paiements SEPA, des nouvelles règles en cours d'implémentation concernant les fusions d'établissements bancaires, la prochaine mise en place d'ISO 20022, les travaux en cours sur l'identité numérique et la dématérialisation des actes des huissiers.

Autour de la communication



Renouvellement de la marque "CFONB"

La marque française "Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires", n° 12/3.936.818, actuellement détenue par le CFONB et enregistrée en classes 35, 36, 41, 42, 45 est arrivée à échéance le 25 juillet 2022.

Elle a été renouvelée ainsi que pour la Polynésie française, pour 10 ans auprès du Cabinet Degret et l'INPI le 21 juillet 2022, le prochain renouvellement est prévu pour le 25 juillet 2032.

Conformément à la loi en vigueur, l'usage de la marque CFONB, pour l'ensemble des services qu'elle désigne, ne devra jamais être interrompu pendant plus de cinq années consécutives sans juste motif, afin d'éviter qu'un tiers soit fondé à solliciter et à obtenir la déchéance de tout ou partie de l'enregistrement susmentionné.

CERTIFICAT OFFICIEL DE RENOUVELLEMENT DE MARQUE

CFONB

Pays	: France
Enregistrement de base	: n° 12/3.936.818 du 25 juillet 2012
Date d'effet du renouvellement	: 25 juillet 2022
Titulaire	: COMITÉ FRANÇAIS D'ORGANISATION ET DE NORMALISATION BANCAIRES (CFONB)
Classes protégées	: 35, 36, 41, 42, 45
Echéance à respecter pour le prochain renouvellement	: 25 juillet 2032
Risque de déchéance de la marque	: En cas de non usage pendant cinq années consécutives

CFONB - COMITÉ FRANÇAIS D'ORGANISATION ET DE NORMALISATION BANCAIRES - 24 PLACE DU GÉNÉRAL CATROUX - 75017 PARIS

CABINET DEGRET
MIE CLAIR MAGALLI
24 PLACE DU GÉNÉRAL CATROUX
75017 PARIS

Date de la déclaration de renouvellement : 21 JUILLET 2022
Déclaration : Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires (CFONB), Association professionnelle régie par la loi du 1er juillet 1901, 18, rue La Fayette, 75002 PARIS
Mandatant ou destinataire de la correspondance : CABINET DEGRET, MIE CLAIR MAGALLI, 24, place du Général Catroux, 75017 PARIS

Enregistrement concerné
N° national ou N° d'enregistrement : 12 3 936 818
Marque française
Objet concerné : CFONB
Date du dépôt : 25 JUILLET 2012
N° du bulletin dans lequel l'enregistrement ou le dernier renouvellement a été publié : 1309

Portée du renouvellement
Renouvellement effectif pour l'intégralité des produits et services de l'enregistrement concerné.
Demande d'extension : Polynésie française.
Classes de produits et de services : 35, 36, 41, 42, 45.

de commerce ou de service

CERTIFICAT DE RENOUVELLEMENT

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que l'enregistrement de la marque dont les références sont reproduites au verso a fait l'objet d'un renouvellement.

La nouvelle période de dix ans court à compter de l'expiration de la précédente ou, en cas de dépôt associé, à compter de la déclaration de renouvellement.

Ce renouvellement sera publié au Bulletin officiel de la propriété industrielle n° 2240 Vol. II du 7 octobre 2022

Fait à Courbevoie, le 7 octobre 2022

Le livret "La vie des Pôles"

Une nouvelle version du livret "La vie des Pôles" a été réalisée en novembre 2022. Il est destiné à nos animatrices et animateurs et disponible sur notre extranet.

L'ORGANISATION DU CFONB AUTOUR DE "LA VIE DES PÔLES"

Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

Édition n° 9 - Novembre 2022
Livret destiné aux Animatrices et Animateurs

ORGANISATION AUTOUR DES ANIMATRICES - ANIMATEURS

Guide utilisation de l'extranet
Nous rappelons à nos animatrices et animateurs que vous avez à votre disposition sur l'extranet du site CFONB un "Guide utilisateur".
→ Rubrique "Qui sommes-nous ?" Utilisation de l'extranet

Foire Aux Questions
Une FAQ est également disponible sur l'extranet.
→ Rubrique "FAQ"

Rapport annuel
Le Rapport annuel est à votre disposition sur l'internet.
→ Rubrique "Qui sommes-nous ?" Plaquette et Rapport Annuel du CFONB

PÔLES ET GROUPES DE TRAVAIL AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION

Le CFONB, association loi 1901, est gouverné par un Conseil d'Administration et un Bureau du Conseil.

Les travaux s'articulent autour de quatre pôles et des groupes de travail. Cette organisation permet d'adapter les travaux d'un environnement en constante évolution.

Un code de conduite et un livre de procédures permettent aux experts de mener leurs actions et de participer à la prise de décision selon un mode de fonctionnement collectif et concerté.



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09

 cfonb@cfonb.fr • www.cfonb.org

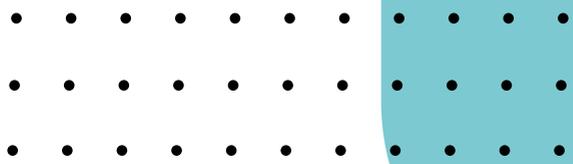
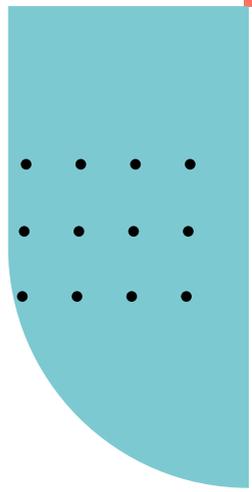
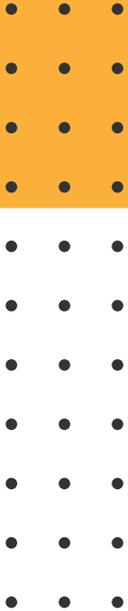
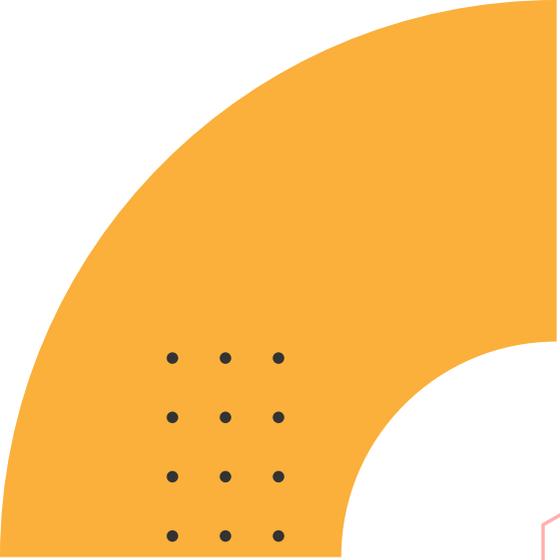


Directrice de Publication : Marie-Anne Livi • Graphisme : Patrick Bielsa - Sylvie Auré

Document imprimé en mars 2023 • Couverture : Café Noir • Impression : La Dinamo

Photos : Patrick Bielsa – Pierre Epailard - © grinfen #26688082

ISSN n° 2550-8911



CFONB

Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

